

s'installer et transmettre Ensemble!

L'accompagnement à l'installation
et à la transmission du réseau
InPACT Nouvelle-Aquitaine





s'installer et transmettre Ensemble!

L'accompagnement à l'installation et à la transmission
du réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine





Les femmes sont bien présentes dans ce recueil de pratiques. Cependant, pour ne pas en surcharger la lecture, nous avons fait le choix de ne pas féminiser l'ensemble du document. Il est entendu que nous utilisons les mots «paysans» pour «paysannes et paysans», «agriculteurs» pour «agricultrices et agriculteurs», «porteurs de projet» pour «porteuses et porteurs de projet», etc.

Sommaire

4 Le réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine

8 **Introduction**

10 **Installation**

- 12 Les Rendez-vous de l'installation paysanne
- 14 De l'idée au projet
- 16 Faciliter l'émergence de projets agricoles et la reprise de fermes
- 20 Le stage paysan
- 22 Le parcours PPP: Plan de professionnalisation personnalisé
- 26 Réseau de fermes d'échanges de savoir-faire
- 28 Les accompagnements individuels à l'installation
- 30 S'installer en agriculture biologique
- 32 Formations courtes à l'installation
- 34 Le Certificat de pratique professionnelle en agriculture biologique
- 36 Entreprendre en agriculture paysanne
- 38 Le test d'activité agricole
- 42 La formation Maîtrise des pratiques
- 44 Accéder au foncier grâce à Terre de liens
- 48 Développer l'agriculture bio sur les aire de captage d'eau potable
- 52 S'entourer de pairs et s'intégrer au territoire
- 54 Penser son système d'irrigation dès l'installation
- 56 S'installer et après?

58 **Transmission**

- 60 Les Cafés transmission
- 62 Se former pour transmettre sa ferme
- 64 Le diagnostic transmission: une étape dans le parcours de transmission
- 66 Se regrouper pour réfléchir à la transmission
- 68 De la transmission à l'installation
- 70 Un atelier collaboratif pour faciliter la transmission des fermes
- 72 Et si on restructurait des fermes?

76 **Conclusion**

80 **Ressources**

82 **Nos membres**

90 **Sigles**

Notre réseau



L'association InPACT Nouvelle-Aquitaine réunit un réseau de **14 structures** dont l'objectif est le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale et d'un développement rural durable. Depuis 20 ans, nous accompagnons au quotidien des initiatives de paysans, d'élus, de citoyens... en agissant sur le terrain à travers la formation, l'étude, le partage d'expériences, l'information, l'accompagnement individuel et collectif, dans les valeurs de l'éducation populaire. Avec des approches diverses et complémentaires, nous sommes unis pour contribuer à une véritable transition agricole.

Nous sommes au service de celles et ceux qui veulent construire une agriculture respectueuse des équilibres naturels, créatrice d'emplois, permettant aux paysans de vivre de leur métier. Une agriculture productrice d'une alimentation saine, locale, qui crée des campagnes vivantes.

Les adhérents du réseau se regroupent autour du document-charte *Socle commun pour une agriculture durable* détaillant les valeurs et principes constituant ce réseau. Ils confèrent à leur tête de réseau des missions de coordination, de communication, de sensibilisation, de représentation.

Une agriculture respectueuse des équilibres naturels

Nous accompagnons une agriculture capable de préserver des écosystèmes sains, des sols fertiles et des paysages diversifiés.

Une agriculture créatrice d'emploi

Nous soutenons des modèles agricoles viables, créateurs d'emplois, permettant aux agriculteurs de vivre de leur métier et d'être autonomes.

Une agriculture liée aux enjeux de société

Nous souhaitons participer à replacer l'agriculture au cœur du projet de société pour produire une alimentation de qualité, favoriser les liens sociaux et la solidarité.

Une agriculture territoriale

En travaillant en partenariat avec les élus, citoyens et acteurs ruraux, nous favorisons un dynamisme et un développement local des territoires.

Notre réseau

Des valeurs communes

Transversalité

Autonomie

Équité

Créativité et adaptation

Partage et solidarité

Des compétences et des ambitions complémentaires

Chaque association développe ses actions et ses compétences propres. Elles travaillent et agissent autour de ces 4 axes complémentaires :

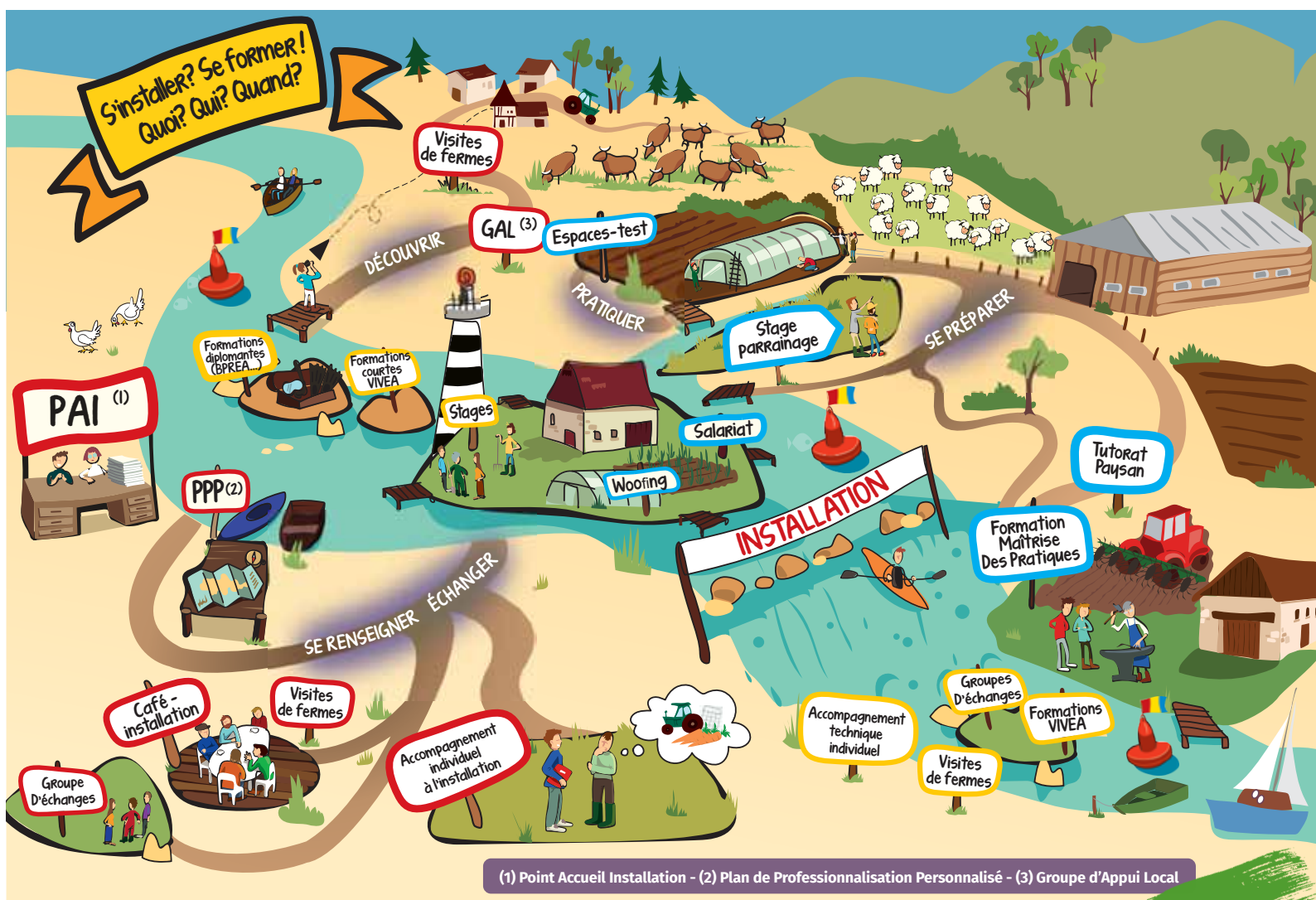
- informer, sensibiliser et accompagner dans le changement, via les échanges de pratiques et la formation des agriculteurs, des acteurs du territoire, des décideurs et des citoyens ;
- accompagner l'installation en agriculture, la diversification et la création d'activités en milieu rural ;
- favoriser l'évolution des pratiques vers des systèmes de production autonomes, économes, biologiques et paysans ;
- impulser la relocalisation des activités de transformation et de commercialisation.

Exemples d'actions collectives du réseau

Accompagner ensemble

Dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Dordogne et des Landes les structures d'InPACT représentées se sont associées pour réaliser une plaquette commune à destination des porteurs de projet pour leur permettre :

- de mieux comprendre les différentes possibilités d'accompagnement qui existent dans ces départements, en plus de l'accompagnement proposé par les structures institutionnelles, et ce, à toutes les étapes d'une installation en agriculture : affiner son idée, se former, tester son envie, construire son projet, trouver du foncier, chiffrer son projet, obtenir des aides...
- d'avoir les coordonnées de toutes les associations et structures qui accompagnent l'installation agricole.



Zoom sur le TIAAP

Le TIAAP (Toutes et tous investis pour une agriculture et une alimentation paysanne) fédère des associations et structures d'accompagnement agricole et de citoyens engagés pour faire des Landes un territoire où des fermes nombreuses et des campagnes vivantes forgent durablement une société heureuse, respectueuse des humains et de la nature.

Leurs missions:

- proposer des accompagnements et des formations pour les acteurs du monde agricole et rural;
- susciter des vocations pour installer des agriculteurs et renouveler les générations agricoles;
- être force de proposition pour l'autonomie alimentaire du territoire landais;
- sensibiliser le grand public, nos collectivités et nos élus aux enjeux alimentaires, agricoles et de biodiversité;
- mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques.

Contact: tiaap@mailo.com

Introductions

En France, depuis la fin des années 50, le nombre de fermes a été divisé par 4. C'est environ 200 fermes qui disparaissent par semaine. Une analyse sur un échantillon de 2000 fermes (Lebourg, 2015) montrait que seulement 50 % des fermes sont reprises en l'état au moment du départ en retraite de l'agriculteur. L'autre moitié des fermes est soit absorbée par des fermes déjà existantes ou en cours de création, soit artificialisée pour créer des infrastructures. Ce constat est toujours d'actualité.¹ Ces chiffres sont connus ; or la situation continue de se détériorer.

« L'installation est un levier majeur de l'accélération de la transition agroécologique »

Les prochaines années vont être décisives en matière d'installation et de transmission. D'une part, 25 % des agriculteurs de la région ont aujourd'hui plus de 57 ans¹. D'autre part, les transmissions des fermes dans le cadre familial ne permettent plus d'assurer le renouvellement des générations : nous en sommes, aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine, à un ratio d'à peu près une installation pour deux cessations. À mesure que ce déclin a lieu, le paysage agricole continue de se transformer : la superficie moyenne par exploitant ne cesse de progresser, conduisant à une concentration croissante de l'activité agricole. L'urgence est là si l'on ne veut pas voir l'hémorragie s'aggraver.

Dans le même temps de plus en plus d'installations s'opèrent hors cadre familial, souvent sur des surfaces relativement petites. Dans ce contexte, l'accès au foncier reste très difficile pour la plupart d'entre eux. Pourtant le modèle que défendent ces porteurs de projet répond à une demande sociale forte dans un contexte de changement climatique menaçant. Ces futurs paysans au désir de produire autrement sont nombreux. Nous assistons ainsi au passage d'une agriculture de modèle vers une agriculture de projet.

À l'heure d'un changement massif de générations au sein de la population agricole, il faut faciliter l'accès au métier





aux candidates et candidats non issus du milieu agricole ou hors cadre familial, en répondant à leurs attentes. Ces futurs paysans sont en recherche d'un accompagnement en phase avec leurs projets en termes de valeurs, de culture, de compétences et de références. Ils cherchent également des interlocuteurs en capacité de «mettre en réseau» pour apporter des réponses et du lien à toutes les étapes du parcours et au-delà. Le réseau InPACT rencontre et accompagne tous les jours ces hommes et ces femmes qui mènent à bien des projets innovants.

Créer une activité professionnelle en milieu rural, devenir paysan, ou transmettre son exploitation nécessite un accompagnement extérieur. Que l'on soit en phase de création ou de transmission d'une activité, il faut faire mûrir son projet pour l'articuler au mieux avec ses besoins financiers, techniques, sociaux, familiaux. Les structures du réseau InPACT disposent de compétences complémentaires pour accompagner ces personnes : un accompagnement global où le projet de vie est pleinement intégré au projet professionnel. Et c'est l'une de nos priorités afin que l'installation agricole ne soit plus un parcours du combattant.

L'urgence climatique ne peut plus attendre. La transition agroécologique que nous défendons depuis plusieurs années déjà doit être véritablement enclenchée et accompagnée sur le terrain via notamment des dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission adaptés à cette nouvelle génération de paysans. Le renouvellement des actifs agricoles relève d'une politique agricole générale à laquelle le réseau InPACT participe et souhaite davantage encore contribuer.



- 1 Dominique Lataste, psychosociologue et formateur à Autrement-dit, chercheur au laboratoire CORHIS (EA7400), université Montpellier 3
- 2 Observatoire régional installation-transmission, 2018

Installation

Un projet d'installation n'est pas un parcours linéaire. Que l'installation soit progressive ou rapide, hors cadre familiale (HCF) ou familiale, que le projet soit individuel ou collectif, devenir paysan et vivre de son activité prend du temps. Cela demande en outre d'acquérir des compétences et connaissances avant, pendant, et après l'installation.

Le métier d'agriculteur attire aujourd'hui de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, avec des profils nouveaux. Ainsi, le nombre de reprise d'exploitations dans le cadre familial est en baisse constante alors que les candidats à l'installation désignés NIMA (Non issu du milieu agricole) ou HCF progressent et représentent aujourd'hui plus de la moitié des installations en Nouvelle-Aquitaine³. Ces porteurs de projet ont des motivations diverses : indépendance et polyvalence, retour à la terre, faire un métier qui a du sens, lien avec la nature, contribuer à la réappropriation de leur alimentation et de celle du territoire, etc. L'importance du projet individuel (ou collectif) est une nouvelle façon de penser son installation. Le côté novateur du « tout est à créer », « tout est à repenser » attire. C'est également une façon de se rassurer, de maîtriser son modèle. L'évolution des profils des futurs paysans est réelle. Le panel de porteurs de projet qui nous sollicite est aujourd'hui très large. Leurs attentes et projections sont nombreuses et variées. Nous devons aujourd'hui répondre à deux questions :

- qui sont aujourd'hui ces néo-paysans qui rêvent de retour à la terre et comment les accompagner ?
- comment faire le lien avec les questions de transmission ?

« Entre logique entrepreneuriale et recherche de sens, l'attrait des porteurs de projets pour la création ex-nihilo est vif ! »



3 Observatoire Installation-Transmission de la Chambre régionale de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine 2019.

ON



L'imaginaire des porteurs de projet invisibilise souvent les cédants, leurs savoirs-faire, leurs modèles et leurs réseaux déjà en place. Seul l'accès au foncier est discuté. Cela témoigne d'une méconnaissance et souvent d'un rejet du monde agricole tel qu'il est dans le but de le remodeler. Tout ceci nous pousse, nous réseau InPACT, à nous réinventer, à nous ajuster, à mettre en place des dispositifs innovants répondant aux besoins et envies de chacun, et à faire des ponts entre les différents acteurs.

Notre accompagnement permet à la personne ou au collectif d'atteindre l'objectif de création d'activité. Il s'intéresse autant à l'individu qu'aux savoirs nécessaires, et mobilise des formes de soutiens multiples (formation, journée d'échange, suivi individuel...) en fonction de leur parcours humain et institutionnel. Les dispositifs Pré installation que nous proposons peuvent permettre de lier la mise en pratique avec la préparation du projet d'installation. Des outils comme De l'Idée au projet, Entreprendre en agriculture paysanne, ou les Espaces-tests le permettent également. Loin de se faire concurrence, nos membres s'attachent notamment à augmenter les chances de mise en relation des porteurs de projet et des cédants.

«Il est urgent de mettre en avant des paysans heureux pour attirer des jeunes "hors cadre familiaux" à s'installer, à reprendre nos fermes, à faire vivre nos campagnes, à nourrir le beau, le bon et le bien.»

Pierre Antoine Raimbourg, adhérent CIVAM, éleveur à la Ferme de Gorce (16)

Les Rendez-vous de l'installation paysanne

Les Rendez-vous de l'installation paysanne sont organisés dans l'ensemble des territoires de Nouvelle-Aquitaine par les ADEAR (Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural). Ils se tiennent à périodicité fixe et permettent d'accueillir régulièrement l'ensemble des porteurs de projets d'agriculture paysanne qui se présentent spontanément aux portes de ces structures. Souvent à un stade très en amont de leur projet, souvent HCF (à 80 %), ils sont encore en maturation de leur projet et en quête de nombreuses informations. Ils souhaitent également être mis en contacts avec des paysans ou d'autres porteurs de projets, afin de «se créer un réseau» et de s'intégrer à leur territoire.

Ces rendez-vous qui permettent une première prise de contact et un premier apport d'informations sont généralement suivis de Cafés installation pour aborder des thématiques spécifiques à la demande des porteurs de projet: l'installation en couple, en collectif, en pluriactivité etc. Ils sont également suivis d'animations destinées à faire le lien avec des cédants. Ainsi les Cafés rencontres et les visites de fermes à reprendre qui s'organisent dans le cadre de l'opération Passage de relais permettent à ces porteurs de projet, souvent plus enclins à la création *ex nihilo* de leur ferme qu'à la reprise, de découvrir les nombreuses fermes à reprendre de leurs territoires. La rencontre des porteurs de projet et cédants est également capitale pour faire évoluer les représentations respectives des uns et des autres et permettre de concrétiser des projets de reprises. Des accompagnements individuels, sur ferme, sont ainsi organisés pour mettre en relation cédants et porteurs de projet, notamment suite à des publications d'annonces de fermes à reprendre sur le RDI (Répertoire départ-installation).



Paroles du réseau

C'est par affinité avec les valeurs portées que les porteurs de projet se dirigent vers nos réseaux. Nous leur apportons les conseils nécessaires mais aussi les contacts avec des paysans locaux qui vont les aider à s'intégrer dans le territoire. Ce contact paysan est primordial dans nos animations. Ils sont également orientés systématiquement vers les PAIT (Point accueil installation-transmission) pour un grand nombre de démarches liées au parcours d'installation.

Morgane Richomme, animatrice
ADEAR Lot-et-Garonne



Mon envie de m'installer est totalement en lien avec ma compréhension du monde. Pour moi, c'est un métier qui a du sens et c'est ce qui me motive.

Clément

180
animations

sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine réalisées par le réseau des ADEAR

1300
personnes

porteurs de projets ou cédants touchés, des centaines de paysans impliqués pour faire découvrir leurs métiers, pratiques, territoires et favoriser l'installation

Ailleurs en région

Le **CIVAM du Haut Bocage** (nord 79), en lien avec l'**ADEAR Terre Mer** (16, 17, sud 79, 86) là où celle-ci n'intervient pas, propose également des Rencontres de l'installation, de même qu'un appui individuel, téléphonique ou présentiel, aux porteurs de projet qui le souhaitent.

La **Fédération des CIVAM en Limousin** se positionne comme initiateur d'interactions pour les nouvelles installations. Il fait le lien avec les structures qui peuvent apporter leurs accompagnements administratifs ou financiers (Terre de lien, ADEAR notamment). L'association propose également une entrée technique qui permet aux futurs installés de penser son système, appuyé par le regard de paysans déjà installés.

De l'idée au projet

Ou « comment la force du groupe et de l'éducation populaire sont au service des projets en milieu rural »

Le parcours De l'Idée au projet, proposé par l'AFIPaR, est un accompagnement collectif de 7 jours à destination des porteurs de projet de la Vienne et des Deux-Sèvres qui sont au démarrage de leur réflexion de création d'activité en milieu rural, quelque soit le secteur d'activité, ce parcours est notamment adapté aux activités agraires (mixité d'activités de secteurs, de statuts ou de régimes différents).

Au cours des 7 jours les participants pourront :

- améliorer leurs connaissances de l'environnement économique, social et professionnel ;
- formuler un projet en phase avec leurs aspirations et leurs ressources (mieux se connaître pour mieux définir son projet, définir ses ressources et ses freins, définir l'éthique de son projet, acquérir des outils de gestion de son temps, appréhender les changements induits par son nouveau statut d'entrepreneur, savoir argumenter les choix pour son projet) ;
- faire des choix opérationnels adaptés à leur projet au niveau technique, financier et juridique.

Tout au long du parcours, sur la base des pratiques de l'éducation populaire, les participants disposent de temps d'échanges d'expérience à travers des exercices individuels et collectifs et bénéficient d'interventions du réseau de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire de l'AFIPaR. Le parcours peut être complété par un accompagnement individuel sur rendez-vous. Ce dispositif, financé par la région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds social européen, est gratuit pour les porteurs de projet de la Vienne et des Deux-Sèvres quelque soit leur statut.



Paroles du réseau

Le nombre de participants augmente chaque année. Le développement de nombreux partenariats et la participation aux groupements des acteurs de l'accompagnement en Vienne et Deux-Sèvres participent certainement à la visibilité de l'association sur cette action. Mais c'est avant tout le bouche à oreille qui fonctionne le mieux, le taux de satisfaction des bénéficiaires étant très bon. La qualité et l'intérêt des échanges entre porteurs de projet, les modalités pédagogiques et le cadre bienveillant sont cités très régulièrement comme les points forts de la formation.

Émilie Morin, animatrice et formatrice, Pôle création d'activité en milieu rural



Avoir des lieux d'échanges avec d'autres, pas forcément des gens qui font comme toi, ils peuvent avoir d'autres productions, d'autres problèmes, mais pouvoir dire ce que tu as sur le cœur librement, sans être trop jugé, c'est pas mal.

Julie



Ailleurs en région

L'ADEAR Limousin et l'AGAP (Association girondine pour l'agriculture paysanne), membre du réseau des ADEAR, propose également un cursus De l'idée au projet sur 7 jours.

Le **réseau InPACT de la Vienne** organise un parcours de 6 jours à destination des porteurs de projet agricole, afin de les accompagner dans leurs démarches et réflexions : échanges entre pairs, témoignages, visites de fermes, ateliers de réflexion, etc.

Faciliter l'émergence de projets agricoles et la reprise de fermes

L'association Alterfixe Lot-et-Garonne organise des week-ends thématiques à destination de porteurs de projet agricole et des camps pour permettre la rencontre avec les agriculteurs cédants et l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire. Tout cela en impliquant et sensibilisant les habitants aux enjeux de l'installation et de la transmission des fermes.

Le camp

C'est l'ossature de l'Alterfixe. Il dure de 10 jours à 3 semaines. Il vise à favoriser l'interconnaissance (porteurs de projet, cédants/associants, acteurs de l'installation agricole), à pousser les rencontres (fermes, acteurs du territoire, initiatives et habitants) et à préciser les projets d'installation pour les rendre adéquats aux fermes à reprendre ainsi qu'à faire évoluer les projets dans leur dimension collective et humaine.

Exemples d'activités sur le camp : visites de fermes à reprendre, scénarios de reprise des fermes, découverte du territoire et de ses dynamiques (agricoles, culturelles, sociales, économiques...), forum des acteurs agricoles, soirées festives, ateliers de co-développement, discussions paysannes, chantiers participatifs, etc.

Les week-ends thématiques

Organisés en amont et en aval du camp, ils ont pour vocation de :

- mettre en lien les porteurs de projet avec les acteurs du territoire ;
- permettre la montée en compétences des projets individuels et collectifs ;
- initier des collectifs et renforcer ceux émergents.

Ils permettent de faire vivre l'association et sa communauté, notamment en accueillant de nouveaux porteurs de projet tout au long de l'année.

L'écosystème coopératif territorial

Pour les porteurs de projet qui confirment leur installation sur le territoire, l'équipe de l'Alterfixe constitue un réseau de soutien local, qui rassemble des professionnels de l'accompagnement à l'installation/transmission, des agriculteurs, des citoyens, et tout autre structure ou personne susceptible d'être intéressée et utile à la démarche. L'objectif est, non seulement, d'accompa-



gner au mieux les porteurs de projet dans leur réflexion et leur installation individuelle ou en collectif, leur permettre de continuer à découvrir le territoire et de s'y ancrer, mais aussi de continuer à créer du lien et de la réciprocité avec les différents acteurs du territoire.

Cet écosystème est également mobilisé dans le cadre de la transmission, pour essayer d'accompagner au mieux les cédants dans leur recherche de repreneur et définition du projet de transmission

Toutes ces actions sont menées et organisées pour et par les porteurs de projet et les agriculteurs (retraités ou en activité). Elles s'ancrent aussi dans une logique d'accompagner et d'aider l'installation en collectif.

La rencontre. C'est précieux de se rencontrer tous les uns les autres dans nos projets, même s'ils sont divers, à des stades différents, mais ça donne une sensation d'appartenance à un groupe, le sentiment de ne pas être seule et ça donne de la force pour affronter ce long parcours de l'installation de mon côté.

Amélie



Week-end très humain, qui fait sortir de sa zone de confort et qui peut être intimidant mais c'est exactement ce dont, personnellement, j'ai besoin pour essayer d'aller au bout de mes idées. Je vois ce week-end comme une litière forestière où nous aurions tous notre rôle à jouer. Et de ce travail-là en ressort une richesse inestimable.

Erika



Apports de l'Alterfixe

Les retours des porteurs de projet sont unanimes : nos actions leur apportent un cadre bienveillant et sécurisant, où l'écoute prime. Cela leur donne confiance en elles et eux, et envers l'équipe ; développe leur sentiment d'appartenance à un groupe et leur permet ainsi de faire grandir la motivation pour concrétiser leur installation.

Les ressources et les rencontres que nous leur partageons développent leurs connaissances (sur les acteurs agricoles incontournables, sur le monde agricole de manière générale, sur des personnes ressources précieuses pour leur intégration sur le territoire). Ainsi, ils et elles développent leur réseau plus rapidement.

Deux autres mots sont souvent ressortis : solidarité et légitimité. Le premier, de par les rencontres entre agriculteurs (installés ou sur le point d'arrêter) et porteurs de projet,

nous donnons la parole à tous et toutes, et proposons d'aider en accompagnant l'émergence de projet et la transmission. Pour le second, la montée en compétences et/ou la sollicitation d'agriculteurs expérimentés trop peu sollicités donnent à chacun l'opportunité de s'exprimer en étant traité d'égal à égal.

Par la suite l'association accompagnera les collectifs agricoles (émergence et tout au long de l'existence du collectif), la transmission sur ses aspects humains et psychologiques, et enfin, la gestion de conflits entre associés.

*Un moment de convivialité
et une source
de motivation inestimable.*

Corentin



*Échanges, rires, clarification
du projet, vie en collectivité
dans le respect et l'écoute
des uns et des autres.*

Cyril

Le Stage paysan

L'AGAP anime ce dispositif depuis 6 ans. Il s'agit d'un stage de 2 mois sur une ferme en agriculture paysanne. Il peut se faire sous deux formats : découverte du métier de paysan ou perfectionnement, pour monter en compétences. Le stage vise à permettre l'apprentissage technique mais aussi la compréhension du fonctionnement de la ferme, de son organisation et de sa gestion (administrative, financière, humaine...).

Le calendrier est souple, en accord avec le rythme de la ferme accueillante et du porteur de projet afin de permettre au stagiaire d'assister à différentes phases de production et d'activité de la ferme ; d'être compatible avec une potentielle activité professionnelle parallèle ; et enfin de pouvoir s'adapter à de potentiels aléas sur la ferme. Ce dispositif est très apprécié tant des porteurs de projet que des paysans accueillants sur leur ferme ! Ces derniers apprécient, bien sûr, le coup de main donné par les stagiaires, mais aussi le rapport humain qui se crée ainsi que l'opportunité qui se présente alors de prendre du recul sur leur travail quotidien et de repenser leur fonctionnement global.





LE STAGE PAYSAN

L'AGAP vous offre une opportunité de gagner en assurance et en sérénité dans votre futur projet agricole !

Que ce soit pour découvrir le métier, préciser son projet, se perfectionner, ou même préparer une association, vous serez bienvenu.e auprès de paysan.nes expérimentés de notre réseau !

Le stage paysan comment ça se passe ?

Avant :

- Participer à un "RDV de l'installation paysanne" pour nous rencontrer (gratuit/dernier mardi du mois/sur inscription)
- Trouver une ferme pour le stage : on peut vous y aider !
- Une rencontre avec l'AGAP sur la ferme du stage pour préciser ensemble les contenus, objectifs et modalités du stage.
- Caler un planning avec le/la paysan.ne et fournir tous les documents administratifs à l'AGAP au moins 15j avant le début du stage pour pouvoir finaliser la convention de stage.

Pendant :

- Un suivi et une disponibilité de l'animatrice de l'AGAP en cas de besoin (ajustement du planning, problématique...).
- Une belle aventure, humaine comme pratique, riche en échanges, apprentissages, questionnements et découverte mutuelle !

Pour clôturer :

- Un temps de bilan avec le/la stagiaire et le/la paysan.ne.
- Le versement d'une indemnité de stage de 300 euros.



2 mois, tout en souplesse !

39 journées de stage réparties sur l'année civile comme
le souhaite le duo stagiaire-paysan.ne...
et de la souplesse pour ajuster le calendrier !

- Pour observer plusieurs périodes de production
- Pour ajuster à des contraintes pro extérieures
- Pour gérer les imprévus (météo etc.)

Une indemnisation de 300€ pour le stagiaire et pour
le/la paysan.ne.

Besoin de plus d'infos ?

Contactez Julie pour parler stage !

06 18 73 27 66 / accompagnement-installation@agap33.org

Action financée par  **BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Parcours P.P.P.

Plan de
professionnalisation
personnalisé

Ce Plan de professionnalisation personnalisé est une évaluation des compétences, suivie d'un plan d'actions pour sécuriser chaque projet d'installation éligible aux aides nationales. C'est une certification officielle qui comprend : un premier entretien d'entrée dans le parcours avec un conseiller projet et un conseiller compétence, le « stage 21 h » de 3 jours, un accompagnement au prévisionnel économique *a minima* pour ceux souhaitant déposer une demande de Dotation jeune agriculteur (DJA), la clôture du PPP qui permet de faire le point sur les étapes et démarches faites par le ou la porteur de projet avant validation du PPP par la préfecture, et le dépôt d'une demande de DJA si cela correspond aux souhaits de la personne.

Des conseillers projet ou compétence vous accueillent

Plusieurs de nos membres disposent de salariés agréés pour réaliser des rendez-vous PPP. Le choix de faire son rendez-vous avec tel ou tel conseiller issu de tel organisme appartient au porteur de projet en fonction de son projet d'installation, de son intérêt pour tel type d'agriculture, de ses affinités. Ces rendez-vous permettent de faire le point sur la situation et les besoins du porteur de projet jusqu'à son installation effective, et d'obtenir un agrément officiel d'entrée en PPP par la DDT (Direction départementale des territoires). Les objectifs sont :

- étudier le projet dans son ensemble : viabilité, re-présentation, etc. ;
- évaluer les compétences et les éventuels besoins de formations ;
- répondre aux questions, faire des préconisations.

À l'issu de ce rendez-vous, le porteur de projet doit choisir un référent parmi les 2 conseillers.



Ailleurs en région

AgroBio Périgord (24), la Maison des Paysans (24), la Maison de l'Agriculture Biologique (16), l'AB-DEA (64), l'AGAP (33), le CIVAM Haut Bocage (79), BLE CIVAM (64), GAB 17, AgroBio Gironde, AgroBio 47, AgroBio 79, Vienne AgroBio disposent de conseillers projet ou compétences.



Paroles du réseau

À AgroBio Périgord, Marine et moi sommes à la fois «conseillères projet» et «conseillères compétences». Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois, nous accueillons des porteurs de projet. Ils doivent remplir au préalable un autodiagnostic (délivré par le PAIT) pour détailler leur projet. Le rendez-vous PPP dure environ 1 h 30 et est réalisé avec les 2 conseillers «projet» et «compétence». C'est en binôme avec la **Maison des Paysans** que la personne est reçue.

*Camille Gallineau, animatrice
d'AgroBio Périgord*

Le collectif Zurkaitzak, (les tuteurs, en basque), travaille à mettre en musique l'accompagnement à l'installation au Pays basque en complément du parcours «officiel» PPP.

BLE CIVAM en fait partie.

Thomas Erguy, animateur BLE CIVAM



J'ai toujours désiré être paysan, mais il a fallu du temps et de la maturité pour faire aboutir ce projet. Nous conseillons de commencer petit, même avec très peu de moyen, mais commencer malgré tout.

Arnaud

Parcours P.P.P.

Plan de
professionnalisation
personnalisé

Animation du stage 21 h

Le stage 21 h permet de faire le point sur l'ensemble des démarches administratives et techniques à mettre en œuvre en amont de l'installation, mais aussi d'échanger avec d'autres porteurs de projet sur ses avancées. Plusieurs intervenants apportent du contenu et répondent aux questions des participants sur des sujets tels que les demandes d'autorisation d'exploiter, les structures à contacter pour mettre en place son prévisionnel économique, faire des demandes d'aides publiques, dont la DJA, les démarches à connaître pour finaliser sa recherche de foncier, l'achat ou la mise en place d'un bail, ou encore les réglementations environnementales en vigueur.

Nous mettons le focus sur les enjeux d'une installation agricole durable et respectueuse de l'environnement, de même que sur l'importance de se construire un réseau et de participer régulièrement à des formations ou groupes d'échanges pour viser une installation réussie.



Paroles du réseau

En Deux-Sèvres, deux organismes sont habilités à animer des stages 21 h : la Chambre d'agriculture et le **CIVAM du Haut Bocage**. En 2019, 3 stages 21 h ont été animés par ce dernier, auquel 22 porteurs de projet en installation agricole ont pris part : 6 en maraîchage, 4 en polyculture-élevage bovin, 4 en céréales et transformation farine, 2 paysannes boulangères, 2 en ovins, 2 en plantes aromatiques et médicinales, 1 en volailles, et 4 en petit élevage diversifié. Les stagiaires ont tour à tour eu des échanges avec des structures telles que la DDT, Cerfrance ou Accéa+, mais aussi **Terre de liens**, et ont pu échanger avec des agriculteurs.

Émeline Belliot,
animatrice installation-transmission



Ailleurs en région

AgroBio 47, AgroBio 79, Vienne Agrobio



On avait appelé le CIVAM en venant ici pour dire: «Voilà, nous on va arriver, on serait potentiellement intéressés pour nous installer et aussi pour du salariat». Au CIVAM on arrive, on se présente, on cherche, et on dit ce qu'on veut, et puis c'est un travail de ruche. Les gens se connaissent et savent qui est apte à nous aider ou pas.

Adrien

Réseau de fermes d'échanges de savoir-faire

Le réseau des Fermes de démonstration est un réseau de fermes en agriculture biologique, qui ouvrent leur porte au public agricole (agriculteurs, techniciens, chercheurs...), aux élèves de l'enseignement agricole et aux porteurs de projet d'installation.

En groupe ou en visites individuelles, ces professionnels expérimentés partagent leur savoir-faire dans des domaines variés : élevage, production fruitière et maraîchère, transformation et stockage à la ferme, etc. Ces fermes ont été sélectionnées pour leur technicité et de façon à couvrir l'éventail des productions et des modes de commercialisation de la région. Les agriculteurs bio témoignent et nous parlent du fonctionnement de leur ferme : historique, motivations lors du passage en bio, difficultés, satisfactions, résultats techniques, résultats économiques de l'exploitation (excédent brut d'exploitation, marges...), carnet d'adresse (fournisseurs, clients, prestataires).

Elles servent de support pour les actions menées en bio sur le territoire (visites, journées techniques, etc.).



Paroles du réseau

Pour accompagner les porteurs de projet dans leur parcours d'installation, on s'appuie sur notre réseau de fermes de démonstration : c'est un réseau de fermes bio adhérentes à **AgroBio Périgord**, qui acceptent d'ouvrir leurs portes à différents publics selon les occasions. Cela permet aux porteurs de projet d'aller rencontrer des paysans sur différentes filières pour collecter des informations et mieux définir leur propre projet.

Agathe Le Gal, animatrice AgroBio Périgord

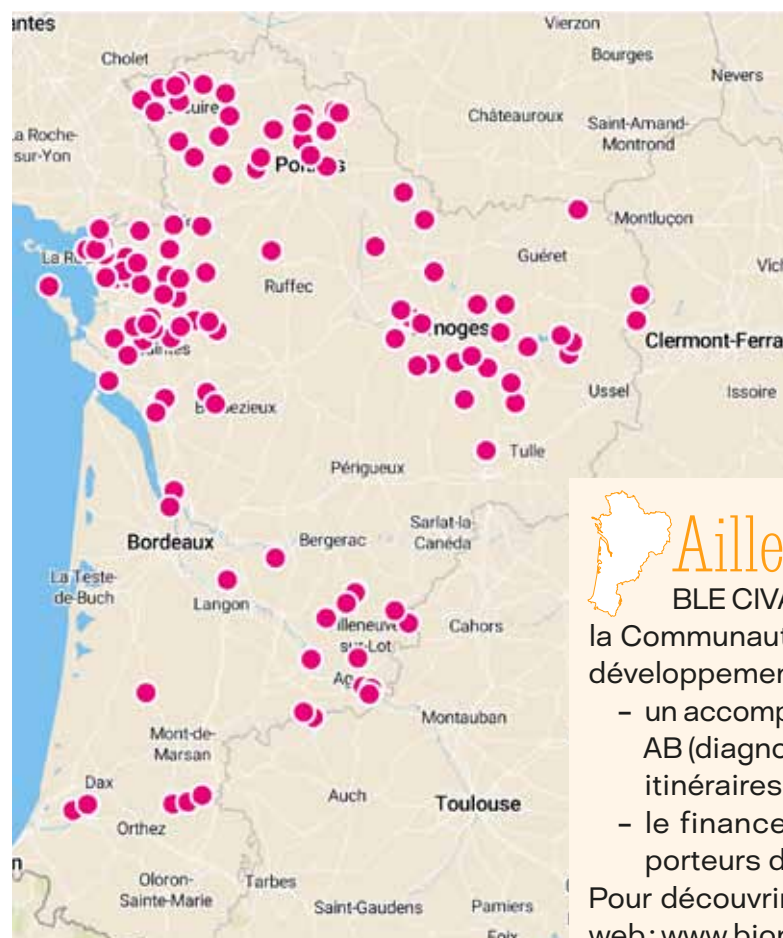
27%

Part des installations avec DNJA (Dotation nouveau et jeune agriculteur) ayant un atelier en AB. L'AB est motrice dans la dynamique d'installation en particulier des «hors cadre familiaux».



Avoir un maximum d'expérience et avoir vu d'autres installations avant de se lancer me paraît essentiel.

Clément



Carte des fermes de démonstration.



Ailleurs en région

BLE CIVAM, grâce à l'engagement d'un contrat d'objectifs avec la Communauté d'agglomération du Pays Basque, accompagne au développement de l'agriculture biologique de proximité via :

- un accompagnement technique et économique pour s'installer en AB (diagnostic parcellaire, planification des cultures, débouchés, itinéraires techniques...)
- le financement de l'accès à la formation technique pour les porteurs de projets d'installation (non finançables par le VIVEA)

Pour découvrir les fermes de Nouvelle-Aquitaine consultez la page web : www.bionouvelleaquitaine.com/fermes-de-demonstration/

Les accompagnements individuels à l'installation

Les ADEAR agréées³ ont accompagné des porteurs de projet vers l'installation dans le cadre d'accompagnements individuels. Ces accompagnements ont pris plusieurs formes.

Diagnostic pré-installation

Il est destiné à tout candidat à l'installation préalablement passé au PAIT et ayant réalisé son autodiagnostic. Ce «diag» permet au porteur de projet de questionner et de formuler clairement son projet d'installation paysanne en ayant envisagé l'ensemble des dimensions : pratiques agricoles paysannes, consommation des surfaces, équilibre vie personnelle et vie professionnelle, etc.

Étude économique pré-installation

Elle est destinée aux porteurs de projet éligibles à la DJA ou au prêt d'honneur, elle permet de chiffrer le projet et plus particulièrement de traduire en chiffres les critères technico-économiques définis au cours du diagnostic : estimation des besoins privés, chiffrage des investissements, programmation de leur mise en œuvre, détails des ateliers et des charges et produits correspondants, charges annuelles, trésorerie, critères économiques et financiers (analyse des résultats).

3 Maison des paysans, l'ABDEA et l'ADEAR Limousin, ADEAR Terre Mer, ADEAR 40, ADEAR 47 et AGAP.



*Bien maîtriser
ses chiffres pour
bien maîtriser
son exploitation*

Laurent



Paroles du réseau

Le diagnostic et l'étude économique des **ADEAR** sont très complets. Leur plus-value : explorer profondément les projets d'agriculture paysanne en allant bien au-delà des seuls critères technico-économique. Concrètement, le premier rendez-vous du diagnostic a lieu sur la future ferme : cela permet de partir de bases concrètes (foncier, activités, etc.). S'ensuit, au fil de plusieurs rendez-vous, un travail sur les statuts, les choix juridiques et fiscaux, sociaux... puis vient l'étude économique sur le développement de l'activité sur 5 ans et sur sa traduction en chiffres. L'objectif est que le porteur de projet maîtrise en toute autonomie le plan d'entreprise qui résulte de ces 2 étapes cruciales.

*Anne-Maëlle Auriel, animatrice Maison
des paysans Dordogne*



*Vérifier que l'ensemble
du projet est cohérent*

Magali



200 accompagnements

En moyenne, les ADEAR en
Nouvelle-Aquitaine réalisent
200 accompagnements individuels
(diagnostics, études économiques et
suivis technico économiques confondus).

La Maison des Paysans réalise, en
Dordogne, un tiers des accompagnements
individuels à l'installation.



*Dans le montage technico-
économique, comment
respecter les exigences
très fermées des aides à
l'installation et garder une
réalité d'installation ouverte
et progressive? C'est
pour ça que les structures
d'accompagnement sont
super importantes car on
essaie de concilier les deux.*

Nicolas



Ailleurs en région

BLE CIVAM (64) accompagne au développement de l'agriculture
biologique de proximité via:

- le diagnostic technique pour s'installer en bio, en amont de l'élaboration
du plan d'entreprise: diagnostic parcellaire, planification des cultures,
implantation des bâtiments, débouchés potentiels, valorisation...
- le Simulbio: dans le cadre de projet avancé vers la DJA, faire une
simulation de ce que pourrait donner le projet en AB, afin de ne pas
rater l'opportunité d'un passage en bio à un stade clé qui est celui
de l'installation.



S'installer en agriculture biologique

La MAB, Maison de l'agriculture biologique de Charente, accompagne les porteurs de projet bio depuis 25 ans. L'objectif ? Développer durablement l'agriculture biologique sur le territoire, en accompagnant les porteurs de projet sur les aspects administratifs et techniques pour une installation sereine et pérenne.

L'association propose une aide administrative : que ce soit sur les démarches administratives, réglementaires et financières liées à l'installation en bio. Elle accompagne également techniquement via des formations adaptées aux besoins des futurs installés : appui technico-économique, diffusion de documents techniques, appui technique individuel ponctuel. Grâce à son réseau, elle permet aux porteurs de projet de se mettre en lien avec des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, et des conseillers bio charentais.

Exemple de formation

S'installer en maraîchage bio : 3 journées pour préciser son projet maraîchage bio, le dimensionner en cohérence avec ses objectifs de rémunération et de qualité de vie. Cette formation s'adresse aux maraîchers bio nouvellement installés et aux porteurs de projet. Son objectif est de vous permettre d'acquérir suffisamment de connaissances techniques, organisationnelles, économiques et d'expériences pratiques pour être autonome sur votre ferme, opérer les meilleurs choix et pérenniser votre installation. Un temps de travail sera consacré au projet individuel de chaque participant.



Paroles du réseau

Pour développer durablement l'agriculture biologique sur le département, nous mettons en place, entre autres, des formations adaptées aux besoins des futurs installés et des agriculteurs bio : nous recensons les besoins, nous trouvons l'expert nécessaire pour traiter le sujet et nous mettons en place une formation prise en charge par le VIVEA (fonds de formation des agriculteurs), en cherchant toujours à avoir un bon équilibre entre théorie et pratique. Nous avons en général de très bons retours. C'est très appréciable d'avoir cette solution pour appuyer les producteurs dans leurs réflexions (parfois très pointues !) et de voir ainsi les projets bio avancer et se développer.

Évelyne Bonilla, chargée de développement



Cette formation est venue compléter les différentes formations et rendez-vous qui ont jalonné mon parcours à l'installation. Spécifiquement adaptée à mon projet, que ce soit en terme de production (maraîchage) ou parce qu'elle s'applique à l'agriculture biologique, c'est une corde de plus à mon arc pour réussir mon installation et éviter les mauvaises surprises. Elle permet de se poser des questions concrètes, de se projeter concrètement et de se rassurer, mais également de repartir avec des outils et techniques adaptées à ma situation personnelle.

Ombeline, porteuse de projet en maraîchage biologique

 **Ailleurs en région**
www.bionouvelleaquitaine.com/

Formations courtes à l'installation

Pour être autonome dans ses décisions et choix stratégiques

Le réseau des ADEARs et particulièrement l'ADEAR Limousin propose des formations à la création d'entreprise en agriculture dites « à l'installation ». Ces formations sont à destination des personnes portant un projet agricole. Que les personnes soient en reconversion professionnelle, cotisant solidaire ou chef d'exploitation et que le projet agricole change, faire ces formations permet d'être serein dans ses décisions.

Ces formations sont le plus souvent inscrites dans le PPP, obligatoires pour la demande de DNJA et nécessaires dans le cadre d'un accompagnement individuel.

Différentes formations sont proposées :

- **Apprendre à chiffrer son projet** et choisir ses statuts, mieux comprendre les différents statuts et dimensionner économiquement son projet.

Objectifs de la formation : avoir une vue d'ensemble des statuts juridiques et des options possibles ; comprendre les différents statuts sociaux et leurs conséquences (droits, risques, etc.) ; s'approprier une méthodologie de chiffrage de projet d'installation ; prendre en main un outil de prévisionnel économique.

- **Réaliser son étude de marché** et définir sa stratégie de communication – circuits courts, réflexion sur les circuits de commercialisation.

Objectifs de la formation : être capable de réaliser son étude de marché en

autonomie ; comprendre les étapes et la méthodologie de la réalisation d'une étude de marché + focus sur les circuits courts.

- **S'associer, travailler en collectif** : agrément GAEC, créer un collectif, un GAEC. *Objectifs de la formation : pérenniser son installation en collectif avec un volet humain (l'individu et le groupe, règlement intérieur et prises de décision) et un volet juridique.*

- **Chiffrer son projet** de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation certifiante validée par France Compétences (RS7135) est destinée aux porteurs de projet et paysans qui souhaitent chiffrer leur projet en autonomie ou en complément d'un accompagnement individuel. Elle sera déployée au sein de Nouvelle-Aquitaine dès 2026 et proposée par l'ADEAR Terre-Mer et l'ADEAR Limousin.



Ailleurs
en région

Le CIVAM Haut Bocage (79) organise également des formations thématiques intitulées S'associer et travailler à plusieurs.

*Devenir agriculteur, c'est tout un chemin.
Il y a plein de compétences à acquérir*

Yann Théo



Le Certificat de pratique professionnelle en agriculture

Acquérir de l'expérience en situation via un dispositif pris en charge par France Travail

Le Certificat de pratique professionnelle en agriculture biologique (CPP-AB) est une formation destinée aux demandeurs d'emploi ayant un projet d'installation en agriculture biologique. Celle-ci permet de bénéficier d'une première expérience sur une ferme bio (ou deux) aux côtés d'un ou plusieurs référents professionnels, avec lesquels vous avez déterminé des objectifs personnalisés.

AgroBio Périgord accompagne la construction de cette formation et la définition des objectifs. En tant qu'organisme agréé par Pôle Emploi, ce dispositif, dont les détails sont consultables sur la plateforme Aquitaine Cap Métiers, est finançable à 100 % par le biais de l'Aide individuelle à la formation (AIF) (sous réserve de la validation par le conseiller France travail dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle).

Exemples de thèmes abordés pendant la formation :

- écologie des systèmes cultivés ;
- conduite de production végétale et animale en bio ;
- transformation et commercialisation en circuits courts ;
- cadre réglementaire de l'agriculture biologique ;
- et autres thèmes utiles à votre projet.

399
heures

de pratique sur une ferme
dans le cadre du CPP-AB



Paroles du réseau

Ce dispositif, construit avec AgroBio Périgord et le(s) référents professionnels à partir du projet, est modulable en fonction des situations. La période de 399 h est flexible et peut ainsi être effectuée en plusieurs fois, sur une ou deux fermes, à temps hebdomadaire plein (35 h) ou partiel.

*Hélène Dominique, animatrice
AgroBio Périgord*

biologique



Ailleurs en région

Le BPREA (Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole) par apprentissage option maraîchage bio, un peu atypique, est porté par le CDFAA64 situé à Hasparren, et fait l'objet depuis 2009 d'une convention de partenariat avec BLE CIVAM. Ce partenariat permet un ancrage très apprécié de la formation dans le réseau professionnel des maraîchers du territoire: recherche de maîtres d'apprentissage, visites des fermes, interventions des animateurs techniques de BLE en cours, développement d'UCARE spécifiques (exemple 2019: diversifier un atelier volailles). La réforme de l'apprentissage en cours vient perturber cette formation, notamment pour le public adulte au-delà de 25 ans largement majoritaire dans ce BPREA. Elle est très importante sur le territoire, si l'on se réfère par exemple aux fiches actions du tout récent PAT (Projet alimentaire de territoire) voté par la CAPB. 6 à 20 personnes passent par ce BPREA à forte notoriété chaque année.



J'ai choisi le CPP-AB par ce qu'il répondait à mes besoins de découverte de l'activité agricole, en terme de pratique, pour être au cœur d'une structure maraîchère avec un fonctionnement bien en place. Les 399 h de formation, réparties sur 13 semaines pour ma part, permettent de considérer la réalité du travail. C'est un temps cohérent pour cerner les différents aspects techniques à maîtriser et les savoir-faire à acquérir, ainsi que pour aborder les aspects théoriques, budgétaires, organisationnels, commerciaux pour une compréhension globale de la ferme. J'ai été accueilli chez Christiane et Didier Morvan, sur leur ferme en maraîchage et arboriculture, c'est un exemple très riche en terme de diversification. J'ai participé à l'ensemble des mises en place et suivi des cultures d'été (sous serre et en plein champ), les récoltes, un peu la commercialisation, puis la mise en place des légumes d'automne sur la fin de mon stage et le suivi de l'irrigation. Cela m'a étayé dans mon idée de travailler en équipe pour avoir la capacité de diversifier les ateliers. J'ai observé un grand intérêt dans la commercialisation à la ferme et les paniers d'AMAP. J'ai aussi profité des rencontres avec les professionnels de leur réseau, et ce fût très enrichissant!

Lionel Choungny

Entreprendre en agriculture paysanne

Anciennement Stage paysan créatif (SPC), Entreprendre en agriculture paysanne est une formation certifiante validée par France compétences (RS5942). Cette formation destinée aux candidats et candidates à l'installation qui souhaitent acquérir de l'expérience. D'une durée de 11 mois, le parcours de formation comprend 70 % de stage en entreprise et 30 % en centre de formation.

Initié et développé avec succès en Pays de la Loire et Centre-Val de Loire par des CIAP (Coopérative d'installation en agriculture paysanne), le stage allie :

- une formation en situation de travail sur une ou plusieurs fermes (temps majoritaire);
- des temps de travail collectif;
- des temps théoriques en salle suivis par tous (le tronc commun), ou individualisés (selon les besoins spécifiques);
- ainsi qu'un accompagnement individuel de chaque porteur de projet

Objectif : permettre de construire plus finement son projet et aboutir à la mise en route de celui-ci en fin de cursus.

En 2019, l'Adear Limousin avec le collectif de structures InPACT Limousin, Trebatu⁴, et la Maison des Paysans, ont lancé les 3 premiers Stages paysans créatifs en Nouvelle-Aquitaine. Ces trois cursus sont alimentés localement par de nombreux partenaires (paysans, Safer, Terre de liens, CIVAM, conseil départemental, AgroBio, CER France, AFOCG, Espaces-tests, chercheurs, associations environnementales...). Le Stage paysan créatif de Trebatu, sur le modèle de la CIAP, allie stage et espaces-test.

En 2026, 5 sessions de formation seront ouvertes en Nouvelle-Aquitaine et mises en œuvres par 5 structures : Trebatu (Pays Basque), ABDEA (Béarn), Maison des paysans (Dordogne), ADEAR du Limousin (ex-Limousin) et ADEAR Terre-Mer (ex-Poitou-Charentes).



Paroles du réseau

Les différents Stages paysans créatifs entendent répondre à l'un des défis majeurs actuels à relever pour nos territoires : favoriser le difficile renouvellement des générations en agriculture. Plus largement, notre préoccupation consiste à intégrer durablement aux territoires les porteurs de projets et leurs activités en lien avec les besoins de ces derniers.

Marion Salaün, ADEAR Limousin

- 4 L'association Trebatu porte le dispositif espace-test agricole en Pays basque et sud des Landes. Elle est composée de 10 structures du monde agricole (AFI-EHLG-BLE-APFPB-SCA Lurzaindia), de l'enseignement agricole (CFPPA64/CFA), de l'économie sociale et solidaire (CAE SCIC Interstices), de collectivités (CAPB), de représentants des consommateurs (Inter-AMAP Pays basque).

Avant j'avais fait l'école des plantes, mais je ne savais pas où j'allais : être agri c'est quoi ? Je ne savais pas trop par où commencer mon projet. Avec la formation et le travail avec Françoise j'ai été dans la réalité de la production et je suis rentrée dans un processus de réflexion vers la création de l'activité.

Isabelle, apprenante



Alex est arrivé avec des compétences, c'est différent d'avec une personne débutante, ça a été beaucoup d'échanges. J'ai pu aller plus loin dans la transmission, ce que je lui ai transmis c'est le système de la ferme, une vision globale de la ferme. Il a vu les enjeux de l'installation, les contraintes. Il a tout dans les mains pour prendre une décision.

Léo, accueillant

4
sessions

Elles ont réuni 35
stagiaires avec un taux
de réussite de 93 %

 **Ailleurs en région**

En Gironde, l'Agap propose un stage de deux mois intégralement sur ferme. Ce stage permet l'immersion sur ferme, demandée par de nombreux porteurs de projet non issus du monde agricole. Il permet de renforcer leurs acquisitions de compétences pratiques et de confirmer leur projet.

Le test d'activité agricole

En région Nouvelle-Aquitaine des structures, appelées **espaces-test agricoles**, proposent aux porteurs de projet de passer par une phase de test de leur activité agricole dans le cadre de leur parcours à l'installation. Au-delà de confirmer un souhait ou une aptitude à travailler en agriculture, le test d'activité permet, au sein d'un **cadre sécurisant**, de **monter progressivement son outil de production**, de créer ses débouchées et de s'intégrer aux réseaux paysans du territoire, facilitant ainsi les démarches à l'installation. Il peut également permettre d'appréhender un projet en collectif.

Le test consiste à placer le porteur de projet en conditions réelles, à la tête de son exploitation. Il bénéficie :

D'un **cadre juridique, fiscal et social**, c'est la fonction couveuse. L'espace-test agricole signe avec le porteur de projet (PP) un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) pour une durée de 1 à 3 ans. À travers le CAPE, la structure s'engage à accompagner la personne dans son projet de création d'entreprise. Cette dernière utilise la structure juridique de la structure (n° SIRET) pour démarrer son activité, profite de services mutualisés (comptabilité, déclarations fiscales et sociales) et bénéficie d'une couverture sociale. On dit alors que l'espace-test héberge l'activité économique du PP.

D'un **lieu de production**, c'est la fonction pépinière. Il s'agit du foncier, des outils de production, du bâti... nécessaires à l'activité du PP.

Un **lieu-test permanent** peut être mis à disposition des PP n'ayant pas de terrain. Ces lieux-test sont entièrement équipés par des collectivités ou des structure. Ainsi, les PP qui n'ont pas à supporter d'investissement, et peuvent commencer leur test d'activité rapidement. Cependant, ces lieux-test permanent ne permettent pas une installation *in situ* en sortie de test, le site ayant toujours vocation à rester un lieu-test. **14 lieux-test permanents** répartis sur l'ensemble du territoire sont en capacité d'accueillir des porteurs en Nouvelle-Aquitaine. C'est, par exemple, le cas

64
porteurs de projet
accompagnés

en 2024, par les espaces-test de Nouvelle-Aquitaine

du lieu-test Camille Claudel sur la commune de La Couronne qui a été aménagé par Grand Angoulême (Charente) pour permettre à des porteurs de projet de tester un projet de maraîchage biologique. Le lieu-test permanent peut parfois être accompagné d'une stratégie foncière de la collectivité facilitant l'installation à l'issue du test, comme l'ETAL40 de Magescq (Landes).

Les PP peuvent également se tester sur des sites mis à disposition par des paysans, des propriétaires privés ou des collectivités, ou sur leur propre foncier, en conventionnant avec la structure couveuse de la même manière qu'ils le feraient avec une structure tierce. On parle alors de **lieu-test en archipel**. Ces sites offrent la possibilité aux testeurs de s'y installer à l'issue du test.

D'un **accompagnement administratif, technique et humain**. Pendant toute la durée du test, un accompagnement est mis en place pour guider les PP dans la construction de leur projet entrepreneurial. Il s'appuie sur les partenaires de l'espace-test et a pour principaux objectifs :

- d'accompagner les PP dans la gestion financière, la stratégie commerciale, d'investissement et de développement de leur projet ;
- d'accompagner sur les volets techniques de la production à la commercialisation ;
- de faciliter l'intégration des PP au réseau de professionnels du territoire.

Cet accompagnement varie d'un espace-test à l'autre, il s'appuie sur les partenaires de l'espace-test et peut être réalisé par :

- l'espace-test qui assure l'accompagnement global, administratif, comptable, humain ;
- un paysan-tuteur pour les aspects techniques, l'intégration au territoire et au réseau ;
- toute autre personne ressource : conseiller technique d'une structure partenaire, etc.

Ce dispositif a pour ambition de répondre aux particularités rencontrées par les nouveaux profils des candidats à l'installation, souvent non issus du milieu agricole et en situation de reconversion professionnelle, telles que l'accès difficile au foncier, des capacités d'investissement limitées et un faible ancrage au territoire d'installation envisagé.

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, **une dizaine de structures coordonnent le test agricole** et ont chacune un fonctionnement différent. L'espace-test agricole peut ainsi être composé d'une ou plusieurs structures assurant les différentes fonctions (couveuse, pépinière, accompagnement). Les structures coordinatrices font partie du Réseau national des espaces-test agricoles, le RENETA.



Un porteur de projet du CIVAM PPML

Carte de la répartition des espaces-test





Ailleurs en région

Depuis quelques années, les espaces-test agricoles de Nouvelle-Aquitaine, du réseau national RENETA, font réseau localement et interviennent sur la quasi-totalité du territoire de la région.

Renforcer les liens entre les structures permet le **développement du test d'activité agricole régional**. Cela permet notamment de couvrir l'intégralité du territoire en matière d'offre de test, de diversifier les activités accompagnées et les modalités (création, transmission, test en collectif, etc). Les rencontres et les échanges entre praticiens du réseau offre des conditions optimales pour la montée en compétences de tous ses membres.

Aussi, la cohésion entre structures vise l'amélioration des conditions de mise en place du test d'activité agricole via des actions de plaidoyer. Le travail et les échanges avec la Région Nouvelle-Aquitaine concernent les besoins des entrepreneurs qui sont en test dans ces structures. Afin de répondre à l'enjeu d'investissement des activités agricoles en test, la région a créé en 2024 **un dispositif de subvention** basé sur celui déjà existant d'aide aux investissements, Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA), qui a été dupliqué et adapté au contexte des espaces-tests agricoles.

Témoignage

Rozenn, test en maraîchage biologique, lieu-test permanent La Cailletière, Dolus d'Oléron (17)

Rozenn explique « ce qui m'attire c'est l'autonomie, ne pas dépendre de quelqu'un et j'en avais marre du salariat. Je voulais un métier dans la nature, être dehors et j'avais des compétences en maraîchage ». Afin de vérifier leur projet, Daniel et Rozenn ont commencé par du test. Ils ont été les premiers accueillis sur le lieu test permanent de la Cailletière, épaulés par leur tuteur Benoît, maraîcher et également administrateur de Champs du partage.

« Grâce au test on avait du matériel à disposition en plus d'un support en compta. On n'était pas seuls, les animateurs ont toujours été agréables et nous aident s'il y a quelque chose. Il y a aussi du partage avec les autres entrepreneurs et finalement, quand tu t'installes après, tu as peu de surprises ».

« Cela nous a conforté dans notre projet et a permis la remise en question ; au début on avait le projet de faire de l'animation en plus, d'élever des poules pondeuses etc, mais on a préféré bien consolider l'installation en maraîchage avant de se diversifier sur d'autres activités ».

« Le parcours à l'installation est long. Il y a beaucoup de paperasse. Je recommanderai aux porteurs de projets en particulier ceux qui ne sont pas du milieu agricole de débiter sur un espace-test afin de se confronter aux différentes difficultés du métier sans prendre trop de risques ».



Une porteuse de projet de Co-actions



Les chèvres de Pauline Houguenague

Portrait

Pauline Houguenague, test en élevage de chèvre et transformation collective, lieu-test temporaire, en collectif, à Nouic (87)

Après de nombreuses expériences en tant que bergère et chevrière en France et en Espagne, Pauline décide de s'installer à Nouic, en Haute-Vienne, avec l'achat d'une ferme d'élevage au travers d'un GFR avec son compagnon. Pendant que celui-ci se lance dans une entreprise individuelle en élevage bovin allaitant, Pauline mûrit le montage d'un atelier complémentaire de chèvres laitières, avec Chloé, avec qui le couple souhaite créer une structure collective à terme. Après plusieurs rencontres avec l'ADEAR du Limousin, c'est le test d'activité qu'elles choisissent pour préfigurer leur collectif; un moyen pour elles de tester leur entente. Ce dispositif laisse également le temps à Chloé de s'installer sur la ferme ainsi que d'expérimenter leurs choix techniques, autant dans la conduite du troupeau (garde en forêt) que dans la confection des fromages, sans s'engager juridiquement sur le long terme.

Elles signent alors un CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise) avec Champs du Partage le 1^{er} novembre 2024. Les chèvres arrivent sur la ferme en novembre, mettent bas quelques mois plus tard et les 1^{ers} fromages sortent! Le matériel et les terres sont partagées avec le GFR et une nouvelle organisation se met en place. Finalement, 8 mois plus tard, Chloé et Pauline ne

se retrouvent pas dans l'organisation globale et décident de ne pas s'installer ensemble. Pauline continuera alors seule la gestion du troupeau et l'activité fromagère. Une 2^e année de test est envisagée le temps de réaliser les démarches pour la création d'un GAEC et la demande des aides régionales à l'installation.

«La légèreté du test d'activité nous a beaucoup plu même si on a pu en ressentir les inconvénients. En effet, en élevage, on a besoin d'investir dès le début. Nous avons les terres et le matériel à travers le GFR, nos apports personnels et le soutien familial mais nous aurions bien profité d'un financement supplémentaire».

«Être hébergé par Champs du partage, cela nous a permis d'une part de commencer petit et donc de prendre moins de risque et d'autre part, de défaire notre association facilement quand nous avons décidé de ne pas nous installer ensemble avec Chloé».

«Si c'était à refaire, je pourrais choisir à nouveau le test d'activité, en essayant de mobiliser plus de financement. En revanche, j'insisterais plus sur les formations préalables à l'installation en collectif, que propose l'ADEAR».

La formation

Maîtrise des pratiques

Vous venez de vous installer et souhaitez être épaulé par un paysan ?

Le dispositif Maîtrise des pratiques est un tutorat paysan pour accompagner et sécuriser les nouveaux installés en agriculture biologique. Si vous êtes en espace-test ou nouveaux installés en agriculture biologique, un ou plusieurs tuteurs paysans expérimentés peuvent vous accompagner techniquement et humainement sur votre ferme pour une durée minimale de 2 ans, renouvelable.

Les premières années d'installation sont parfois rudes, rythmées par de nombreuses décisions et d'arbitrages.

Quel outil acheter ? quels choix dans mes techniques de production ? d'irrigation ? que dois-je privilégier en termes d'action à faire ? Comment m'organiser administrativement ? quels outils de gestion et de planification me correspondent le mieux ?

Pour répondre à ces questions, vous pourrez compter sur un tutorat solide et bienveillant de la part de votre tuteur pour vous rassurer et pérenniser votre ferme. Maîtrise des pratiques est aussi un moyen pour établir des relations de confiance et d'entraide au sein du tissu agricole local.

Les conditions d'accès

> Coté tuteuré

Vous pouvez contacter Camille Gallineau (06 37 52 99 39, formation@agrobioperigord.fr) pour avoir accès au dossier de candidature. Les entrées dans le dispositif se font au fil de l'eau.

Le dossier de candidature témoigne de votre projet d'installation ou de votre installation en agriculture biologique, sur votre terrain ou en espace-test. Vous avez identifié vos besoins d'accompagnement sur votre ferme, et pouvez évoquer vos itinéraires techniques, vos outils, vos canaux de commercialisation, etc. Vous montrerez que votre projet professionnel agricole est mûrement réfléchi et chiffré, en plus de votre base théorique (BPREA, bac...) et/ou d'une solide expérience pratique.

27
jours / an

avec le paysan-formateur, qui se déplace sur votre ferme et répond à vos besoins définis par le contrat d'objectif (fonction de votre territoire d'installation, de ses compétences et de son expérience.)



Paroles du réseau

Les entrées en formation se font en fonction des demandes et sont possibles toute l'année. Les recrutements se font sur entretien individuel. Le choix du paysan-formateur est validé par la commission. Le parcours individualisé est ensuite établi et les contrats signés.

*Camille Gallineau animatrice
AgroBio Périgord*



Vous pouvez déjà avoir identifié vos futurs tuteurs, selon les conditions énoncées ci-dessous. Si non, l'animatrice d'Agrobio Périgord pourra tenter d'identifier un tuteur en fonction de vos besoins et de votre localisation.

La première année d'entrée dans ce dispositif est de 250 € puis 200 € pour le stagiaire. Ce tarif comprend votre adhésion annuelle à Agrobio Périgord et vous permet, le cas échéant, d'accéder à nos formations techniques au tarif préférentiel de 20 € et bénéficier des services de notre association.

> coté tuteur

Pour devenir tuteur, les conditions sont d'être installé en agriculture biologique depuis au moins 5 ans, de mettre à disposition une comptabilité claire et transparente si besoin, d'être mécanisé ou pouvoir apporter des conseils sur la mécanisation et enfin d'adhérer à Agrobio Périgord.

Un suivi personnalisé et sur mesure

Vous êtes accompagnés par un paysan tuteur selon vos besoins préalablement identifiés et vos disponibilités vous définissez vous même votre organisation avec votre tuteur. L'animatrice fait le lien entre vous, le paysan-formateur, et Agrobio Périgord. elle veille à la réalisation du contrat d'objectif et au suivi de votre tutorat.

Votre tuteur est indemnisé par agrobio Périgord pour le temps de suivi passé à vos côtés.

Les bénéfices du tutorat

Les personnes engagées dans Maîtrise des pratiques déclarent avoir :

- gagné en maturité technique
- réussi à s'intégrer dans des réseaux professionnels
- amélioré leurs conditions de travail
- appris à se faire confiance et à adopter une posture de décideur



Ailleurs en région

Le dispositif Maîtrise des pratiques a été créé par Agrobio Périgord en 2018. Il est aujourd'hui déployé sur l'ensemble des départements (sauf 23, 40 et 64).

Accéder au foncier grâce à Terre de liens

Préserver nos terres nourricières par l'acquisition collective de fermes et de terre via l'épargne solidaire est un moyen de soutenir l'installation en agriculture et de préserver la ressource en eau. C'est aussi un moyen d'interpeller citoyens et élus sur notre responsabilité collective dans les choix de politiques environnementales, sociales, économiques, alimentaires et agricoles. C'est le projet de Terre de liens.

L'installation et la reprise de fermes durables font partie des leviers « clés » pour le dynamisme économique du territoire et la production d'une alimentation de qualité. Pourtant l'accès au foncier agricole est contraint par les processus d'agrandissement, de friches et les jeux de concurrence. Pour cela, Terre de Liens propose des annonces sur objectif-terres.org et peut acquérir du foncier pour le mettre en bail aux porteurs de projet.



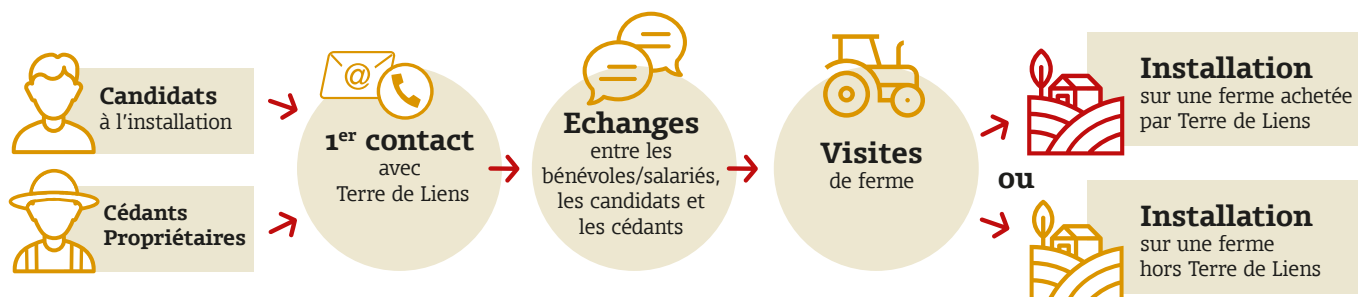
Paroles du réseau

Les installations bio et paysannes que nous réalisons sont la représentation concrète du combat que nous menons, qui est reconnu d'utilité publique et les collectivités y sont de plus en plus sensibles. Le contexte de crise sanitaire que nous venons de vivre ne fait que rappeler l'urgence de sa mise en œuvre. De ce point de vue, nous nous sommes engagés à développer une coopération, avec des enseignants, des chercheurs, des experts, autrement dit des personnes dont les travaux peuvent nous éclairer sur les diverses problématiques que nous portons dans le cadre d'un conseil scientifique.

Ivette Madrid, animatrice territoriale,

Terre de liens Poitou-Charentes

L'ACCOMPAGNEMENT DE TERRE DE LIENS DANS L'INSTALLATION AGRICOLE EN PLUSIEURS ÉTAPES :



*L'utopie ce n'est pas le projet
Terre de Liens, mais de croire
encore aujourd'hui que notre
modèle agricole peut durer.*

Philippe, Terre de liens



Ailleurs en région

Terre de liens Nouvelle-Aquitaine est constituée des 3 associations territoriales de Terre de liens Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin.

4600
citoyens

soutiennent notre action,
dont 1109 adhérents

50
fermes acquises

et 4 en cours d'acquisition

98
fermiers

et 1 association

1700 ha
de terres acquises

et préservées en bio.
98 ha
en cours d'acquisition

*Je me suis mis à rechercher des terres,
mais tout seul je n'y arrivais pas. Je
n'aurais pas pu convaincre la banque de
me suivre dans mon projet pour acquérir
du terrain : les terres que j'avais trouvées
coûtaient trop cher. Mais sans terrain...
pas de projet agricole.*

Janick, agriculteur

Un cas emblématique

L'installation d'éleveurs ovins dans un territoire céréalier

Caroline et Sébastien s'installent comme paysans éleveurs-fromagers avec des brebis laitières en agriculture biologique en Charente-Maritime. Afin de mettre en place leur projet, ils démarrent leur parcours à l'installation en suivant un Plan personnel de professionnalisation. Ils contactent un large panel de financeurs et deviennent, sans le chercher, des chefs de projet polyvalents. Ainsi durant leur parcours à l'installation, ils doivent gérer à la fois la relation à l'ensemble des partenaires, la construction des bâtiments agricoles, la bergerie, l'accueil de leur troupeau, la fabrication et la vente des premiers fromages tout en s'adaptant aux conséquences du Covid 19.

Un atypisme peut en cacher un autre

Un parcours de reconversion professionnelle

Avant de vouloir s'installer comme paysans, Caroline était commerciale et Sébastien projectionniste dans un cinéma associatif. La plupart de porteurs de projet HCF qui font une reconversion professionnelle dépensent l'épargne familiale pendant la période de formation (de longue durée) indispensable pour envisager un tel changement de métier. Une fois formés ils se sont construits une solide expérience (service de remplacement et salariés au sein de différentes fermes). La recherche de foncier pour la construction de leur projet d'installation a duré 2 ans. Du fait que leur apport avait fondu, ils ont

été contraints de mobiliser un ensemble de partenaires méconnus des circuits agricoles conventionnels.

Développement d'une production atypique dans le territoire

Peu de références locales pour établir l'étude économique : ce type de production étant très peu implantée sur le territoire, les structures d'accompagnement (chambre d'agriculture, experts comptables, banques...) disposaient de peu de références technico-économiques pour établir l'étude économique. Leur production étant en agriculture biologique ils ont pu avoir l'appui du GAB 17 et de la Fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine. La construction du budget prévisionnel a donc été complexe à établir et l'accord d'un prêt bancaire a été difficile à obtenir (deux refus). Ces données technico-économiques existent pourtant auprès d'autres structures mais cela reste compliqué de convaincre de la viabilité de ce genre de projet dans un territoire qui n'a pas l'habitude de côtoyer ce type d'exploitation. Ce projet répond pourtant à différents enjeux locaux : le renouvellement de générations agricoles, le maintien de l'activité d'élevage en Charente-Maritime, le développement de l'agriculture biologique et des circuits-courts.

Les porteurs de projets ont par ailleurs eu des difficultés à identifier les réseaux d'artisans en capacité de les conseiller dans

EMPRUNTS

Prêt du groupe local Terre de liens Aunis	1,7 %
Prêt de 5 Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (CIGALES)	1,4 %
Prêt de France Active (à 2 %)	3,4 %
Prêt d'honneur France Initiative Charente Maritime (à 0 %)	3,4 %
Emprunt bancaire : La NEF	45,9 %



la construction de leurs bâtiments agricoles. Ils ont donc dû gérer par eux-mêmes la création du cahier des charges des bâtiments et, de l'atelier de transformation.

**Un mode de financement innovant :
la mobilisation de différents
dispositifs d'aide à l'installation**

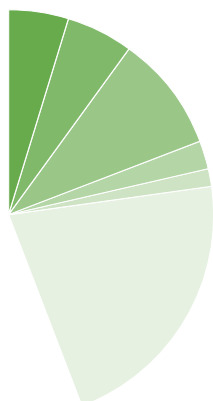
Face au refus des banques classiques pour leur accorder un prêt bancaire, Caroline et Sébastien ont fait le choix de mobiliser un ensemble de partenaires de l'économie sociale et solidaire : financement participatif (J'adopte un projet), clubs d'épargnants locaux (Cigales et groupe local Terre de liens), et ont obtenu un prêt de la NEF. Par ailleurs, ils ont reçu le soutien de Terre de liens pour l'acquisition du foncier agricole. Ils ont également fait appel à différentes aides et dispositifs existants pour les soutenir dans leur projet d'installation : aide à l'installation agricole, dispositif de portage foncier SAFER-Région, aide européenne à l'investissement et aux circuits courts, mobilisation d'un prêt d'honneur, aides du département... Au total se sont douze structures partenaires qui ont ainsi été mobilisées. Si cette diversité des dispositifs d'aide à l'installation agricole peut paraître une bonne chose, la complexité des conditions d'obtention de chacune de ces aides a été souvent un véritable casse-tête.



5
subventions

3
prêts
dont 2 à
taux zéro

4
apports
de la finance
solidaire



AIDES

4,8 %	PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles)
5,3 %	DJA (Dotation jeune agriculteur)
9,3 %	Aide européenne Leader et Circuits courts
2,2 %	Charente-Maritime : aide à l'installation et cofinancement de l'aide Leader
1,4 %	Financement participatif (crowdfunding) <i>J'adopte un projet</i>
21,2 %	Dispositif de portage Safer-Région qui a été succédé par l'achat de 24 ha de foncier de La Houlette par Terre de liens

Développer l'agriculture bio sur les aires de captage

Exemple de la ferme de Courcôme

En 2006, Florence et Baldo font appel à Terre de liens pour l'achat de 10,5 ha de terres et faciliter leur installation en boulangerie paysanne. Ce sera la première ferme préservée par Terre de liens en Poitou-Charentes.

Quinze ans plus tard, leur activité est pérenne avec 2 salariés participant à la ferme et à la commercialisation. Ils ont développé un atelier supplémentaire de fabrication de pâtes.

En 2022 et 2023 pour diversifier les cultures et développer les engrais verts, ils sollicitent à nouveau Terre de liens pour l'achat de 46 ha. Par cette action, Terre de liens préserve aussi la ressource en eau puisque les parcelles concernées se trouvent entièrement sur une aire d'alimentation de captage d'eau potable et 26 d'entre elles ont été converties en agriculture biologique. Avec l'appui du syndicat mixte Charente Eaux, un dossier de financement est déposé à l'agence de l'eau Adour-Garonne.

En effet, l'agence valide un financement à la Foncière Terre de liens à hauteur de 60 % du montant d'acquisition. En parallèle, elle subventionne l'association territoriale pour le travail de collecte et d'animation sur deux ans. Une première réussie !



Paroles du réseau

La ferme des Marchis a été acquise en 2008. Première expérience d'installation d'une ferme Terre de liens, en Poitou-Charentes. Qu'en dire 18 ans après ? De 10 ha en 2008, avec une seule fermière, la ferme a été consolidée progressivement pour arriver aujourd'hui à 69 ha environ avec 2 fermiers, Florence et Baldo et 2 salariées (à temps partiel). La ferme développe autour des cultures céréalières, de légumineuses ainsi qu'une activité de boulangerie paysanne et de fabrication de pâtes. Cette consolidation a pu se faire en partie grâce à la transmission de terres entre André Puygrenier, Florence et Terre de liens. Aussi grâce aux partenariats avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, Charente Eaux et le réseau Bio d'ici (pour la commercialisation). Des envies pour le futur, apparaissent : arboriculture, souhait de lier cultures et petit élevage et progressivement l'installation d'un maraîcher.

Petit à petit la ferme fait son nid...
Martine Plainfossé

d'eau potable



Exemple de la ferme du Mont d'Or

Emmanuel s'installe en 2010 sur la ferme familiale en production de céréales, légumes secs, plantes aromatiques, paille pour l'écoconstruction, son de blé et cosses de sarrasin et transformation des céréales (farine, pain, bières).

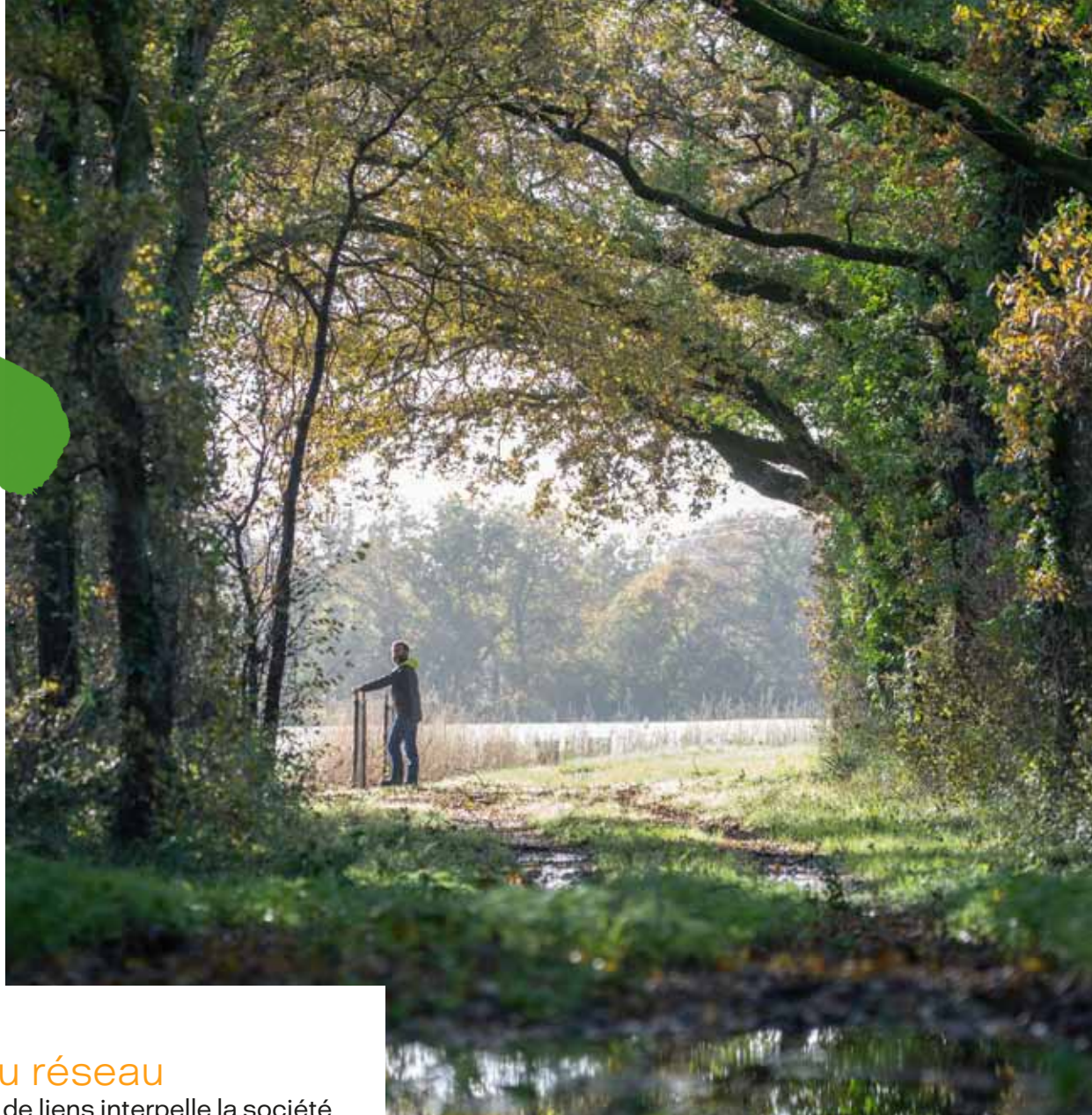
En 2020, il contacte Terre de liens pour l'achat de 23 ha afin d'anticiper la transmission de la ferme. Ce sera la deuxième ferme préservée dans l'Aunis appelée la Petite Beauce. Zone exportatrice de céréales, marquée par de grandes exploitations, une forte utilisation d'intrants chimiques et une faible autonomie alimentaire.

Mobilisé dans la transition agricole écologique et la préservation du territoire depuis son installation, Emmanuel a engagé sa ferme dans une transformation agroécologique via la conversion à l'agriculture biologique, la plantation de 12 km de haies, l'implantation de 23 ha en agroforesterie et la mise en place de la transformation des céréales.

Actrice de la transition sociale, la ferme a libérée 5 ha en 2015 et partagé ses outils de prélèvement de la ressource en eau pour la création d'un Jardin de Cocagne (insertion par le maraîchage en agriculture biologique) avec la création de l'association Arozoaar (7 permanents) qui accueille aujourd'hui plus de 20 personnes en parcours d'insertion. L'atelier boulange paysanne présent sur la ferme jusqu'en 2022 est désormais au sein de l'association et la ferme continuant de fournir les farines paysannes.

Engagée depuis 14 ans auprès de la LPO, la ferme est actuellement en cours d'intégration du réseau Paysans de nature et des projets de création de mares sont aussi à l'étude.

Les parcelles étant situées en zone de protection de l'aire d'alimentation du captage Fraise-Bois Boulard (alimentation en eau de l'agglomération de La Rochelle), Terre de liens préserve ainsi la ressource en eau. Cette fois-ci l'agence valide un financement à la Foncière Terre de liens à hauteur de 50 % du montant d'acquisition. En parallèle, elle subventionne l'association territoriale pour le travail de collecte et d'animation sur deux ans.



Paroles du réseau

Pas à pas, Terre de liens interpelle la société civile et les décideurs sur deux enjeux clés : la protection du foncier agricole et la préservation de l'eau.

En effet, depuis 2020 nous travaillons avec Emmanuel, agriculteur sur la ferme de Mont d'Or ainsi qu'avec la CDA de la Rochelle et avec le programme « Ressources » (en lien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne). Ce travail permet de montrer par l'exemple que l'agriculture biologique et paysanne contribue à la résilience alimentaire d'un territoire ainsi qu'à la préservation de son environnement et de la ressource en eau. Cette ferme est située sur l'aire d'alimentation de captage en eau potable Fraise-Bois Boulard de la Rochelle.

Terre de liens (en partenariat avec l'agence de l'eau et la CDA de la Rochelle) lancera une campagne de collecte de 136 600 € d'épargne solidaire pour la préservation de 23 ha (sur ses 92 ha).

Cette ferme emblématique du territoire est engagée dans la transition agroécologique et met en place des pratiques culturelles, économiques, sociales et environnementales remarquables.

Les productions actuelles sur cette ferme sont les suivantes :

- 11 cultures annuelles destinées à l'alimentation humaine
- 5 types de farines à partir des productions de la ferme
- 4 espèces de légumes secs
- 1 culture pérenne : Thym pour tisanes et bouquets garnis
- 3 bières paysannes : blanche, blonde et rousse (3000 litres)

Ivette Madrid, salariée de Terre de liens

S'entourer de pairs et S'intégrer au territoire

Les groupes thématiques des CIVAM du réseau CIVAM Poitou-Charentes (élevage, grandes cultures, maraîchage, petits fruits, PPAM, pépinière-arboriculture, transformation de céréales à la ferme, circuits courts) accueillent régulièrement des porteurs de projet. L'intégration dans ces groupes permet une réelle formation technique grâce aux échanges avec des agriculteurs plus expérimentés. C'est aussi l'occasion pour nos adhérents de témoigner des pratiques agroécologiques qu'ils ont mises en place sur leur ferme, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les solutions trouvées.

Par ailleurs, ces temps d'échanges permettent aux porteurs de projet de se constituer un réseau professionnel local : en effet, il est souvent plus facile de demander un coup de main, un conseil ou un avis à un agriculteur déjà rencontré dans ce cadre collectif. En somme, accueillir les porteurs de projet dans nos groupes CIVAM permet de les intégrer durablement au territoire !



Paroles du réseau

Dans le cadre des groupes maraîchages et petits fruits, il y a toujours un ou deux porteurs de projet qui se joignent aux échanges. Qu'ils s'installent ou non dans la région, cela permet toujours de leur donner des pistes d'échanges et de travail. S'ils s'installent dans la région, cela permet de créer une communauté de pairs, surtout dans ces filières où ils sont peu nombreux.

*Laure, animatrice des
CIVAM de la Vienne*



Ailleurs en région

Pour trouver le groupe CIVAM de votre territoire :

www.civam.org/carte-des-groupes/

Ces groupes thématiques existent dans tous les départements et peuvent être animés par d'autres structures, comme le réseau Bio et les ADEAR.



Quand je suis arrivée dans la région pour monter mon projet de culture de petits fruits, j'ai cherché à me rapprocher de personnes pouvant m'aider dans mes démarches. J'ai contacté le CIVAM sans trop savoir ce qu'il pouvait faire pour moi. Et très rapidement l'animatrice a fait le lien entre mon projet et celui d'autres personnes en cours d'installation ou récemment installées. On s'est tous rencontrés une première fois lors d'une formation proposée par le CIVAM et de là nous avons décidé de monter un groupe afin de partager expériences, conseils techniques, coups de main... Tout ça encadré par nos animateurs de référence. Pour moi ce fût une chance énorme, un vrai coup de pouce pour me lancer. Nos rencontres nous permettent d'échanger sur les techniques de chacun, j'ai donc pu bénéficier des précieux conseils de ceux qui se sont lancés avant moi, d'élargir notre réseau (partenaires, débouchés ...). Être entourée de ces personnes est pour moi un vrai élément de motivation pour poursuivre dans ce projet. Comme on le dit souvent : tout seul on va vite, à plusieurs on va plus loin !

Fanny Bonnaudet, porteuse de projet en petits fruits

Après avoir passé mon BPREA, l'intégration dans le GIEE Petits fruits m'aide beaucoup. Il me permet :

- de rester en contact avec des agriculteurs déjà installés ;
- de bénéficier de leurs expériences, d'échanger sur leurs difficultés, leurs réussites ;
- d'approfondir mes connaissances avec des conseils et instructions du conseiller technique.

C'est une équipe dynamique, à l'écoute qui me permet d'avancer et de répondre à mes interrogations.

Aurélia Paul, porteuse de projet en petits fruits



Penser son système d'irrigation dès l'installation

On constate que beaucoup de fermes maraîchères sous-estiment à l'installation les besoins d'irrigation des cultures. Certaines fermes font l'impasse sur ces investissements et misent tout sur la technique de maraîchage sol vivant en pensant être ainsi plus résilient face aux irrégularités climatiques que nous vivons.

Or, dans la plupart des systèmes de production maraîchers l'investissement en temps et les dépenses engagées sont considérables entre avril et juillet ; c'est sur cette période que la valeur ajoutée est produite, et s'il y a un élément majeur qui ne doit absolument pas faire défaut à cet instant, c'est l'eau.

En juin 2025, trois semaines de sécheresse et de fortes chaleurs ont à nouveau mis à l'épreuve toutes les fermes maraîchères de Nouvelle-Aquitaine. Nous étions à cet instant, au plus fort de la saison : les maraîchers travaillent à cette période à une moyenne de 55 ou 60 heures par semaine, ils réalisent les dernières plantations sous un soleil de plomb. À la fatigue s'ajoutera l'anxiété si vous n'êtes pas sûr de pouvoir fournir l'eau nécessaire à la reprise des plants en plein champs. Concernant les cultures sous abris, on constate rapidement des carences, induites par l'irrégularité de la fourniture en eau d'irrigation (cul noir, coulure de fruit, murissements hétérogènes).

La majorité des nouvelles installations maraîchères choisissent des systèmes de production bio intensive, soit parce que la

surface de foncier disponible est réduite, soit parce que la mécanisation de plein champ n'est pas abordable, mais souvent parce que ce système a pu démontrer ailleurs une bonne rentabilité économique quand on sait le marier avec une commercialisation efficace qui va chercher un maximum de valeur ajouté sur la vente directe.

Dans ces systèmes de production, la quantité de travail déployée par m² de surface est plus élevée et donc logiquement, on espère produire une valeur ajoutée par m² assez conséquente pour rémunérer ce travail⁵.

Tous ces efforts seront vains si dès l'installation un système d'irrigation efficace n'est pas mis en place. Versés sur leurs techniques de production, les maraîchers ont tendance à négliger ce poste d'investissement. Et cette économie leur sera fatale une fois exposés à la réalité climatique.

Très en amont de l'installation, il conviendra d'avoir immédiatement un regard sur la ressource en eau disponible de la parcelle envisagée. D'étudier la capacité de ce sol à retenir ou non cette eau par un regard sur sa texture et son taux de matière organique. D'éventuellement combiner les

5 Indicateur technico économique d'intensité du travail : nombre d'heure de travail pour 1 000 m² de surface, en moyenne entre 350 h/1 000 m² – Source : ITAB Micro maraîchage : leviers technico-économiques

différentes manières de fournir suffisamment d'eau à ces cultures (forage, stockage).

Sur le parcours à l'installation, une formation irrigation nous semble obligatoire: on apprendra à mesurer la quantité d'eau nécessaire, à l'ETP (évapotranspiration) la plus importante, de la culture la plus gourmande en eau. Puis, on choisira un matériel d'irrigation adapté et sur un dimensionnement adéquat afin de faire «un tour d'eau» (le temps nécessaire à fournir une pluviométrie suffisante sur toutes les parcelles) le plus efficacement possible, c'est-à-dire sans ajouter trop de travail.

La quantité moyenne consommée par les maraîchers en micro-ferme est de 3 000 m³/ha/an, essentiellement sur la période d'avril à octobre, avec une fourchette de 1 500 à 4 000 m³/ha/an selon les modèles de production⁶ et bien évidemment selon les types de sol concernés. Sous abris, la quantité moyenne d'eau consommée est de 0,5 m³/m²/an, autrement dit l'irrigation d'un simple tunnel de 270 m² consomme déjà au minimum 135 m³ annuel.

En Charente, il pleut en moyenne 780 mm d'eau par an et ces pluies sont chaque fois plus irrégulières. Cela veut dire qu'une toiture de 300 m² ne permettra de stocker qu'autour de 230 m³ d'eau. On comprend tout de suite les limites d'un système reposant sur la seule récupération des eaux de pluies.

Les subventions PCAE (Plan de compétitivité et adaptation des exploitations) ne financent aucun investissement en irrigation, à part des bassins de récupération d'eaux de toitures limitées à 800 m³. C'est insuffisant au regard d'une consommation maraîchère. Sans aides directes à l'acquisition de matériel pour le réseau d'irrigation en maraîchage, à l'installation les porteurs de projets doivent faire des arbitrages écono-

miques. C'est pourtant cet investissement qui rendra les fermes maraîchères plus résilientes face au changement climatique.

Nos réseaux en Nouvelle-Aquitaine sont formés pour accompagner au mieux les installations sur l'irrigation, il s'agit d'une compétence technique particulière et essentielle à l'installation, qui s'ajoute au panel de compétences à acquérir pour devenir maraîcher. Une fois formé, on a la capacité d'évaluer le budget nécessaire pour sécuriser son atelier de production face au risque sécheresse. C'est coûteux mais faire l'économie de cet investissement placerait la future ferme maraîchère dans une situation trop délicate.



Sur cette micro ferme, la présence d'un puit sur une nappe d'eau superficielle a un trop faible débit au regard du besoin d'irrigation total du jardin maraîcher en été. L'installation d'une citerne souple a permis de lever en partie ce frein technique.

6 Source: Étude régionale sur les systèmes de production diversifié, en vente directe

S'installer et après ?

Les années qui suivent l'installation sont cruciales. Les projections des nouveaux installés en termes de viabilité et de vivabilité ne sont pas toujours atteintes. La pérennité des installations semble liée à la fois aux conditions d'installation, à l'accompagnement (pré- et post-installation) et aux décisions prises sur la ferme après l'installation.

L'accompagnement permet la professionnalisation des nouveaux installés, en matière de compétences, de regard porté sur l'évolution du projet et de mise en réseau.

D'après une enquête⁴ menée sur 35 paysans ayant une antériorité d'installation entre 3 et 10 ans, l'accompagnement et la formation par des pairs, par un tuteur ou par des formateurs sont souvent cités comme des éléments positifs dans la pérennisation des installations, tout comme la participation à des groupes techniques ou d'échanges sur la gestion de l'exploitation. C'est le cas de Pierre : « Je suis deux à trois formations par an, très diverses, ça peut être technique, sur la vente... ». Et de Rozenn : « C'est intéressant, c'est un lieu d'échange. Ça fait du bien de se comparer, de connaître les chiffres des autres fermes, on sait à qui on a à faire. Il n'y a pas de triche ». L'implication dans les réseaux professionnels, syndicaux ou coopératifs est également vue comme un plus. Les rencontres informelles sont aussi des moments importants dans les phases qui suivent l'installation. C'est ce que note Christophe avec « des paysans locaux, le réseau Confédération paysanne et le GAB ».

4 Voir l'étude sur les facteurs de pérennisation des installations agricoles menée par InPACT National en collaboration avec le sociologue Jacques Abadie. Voir Ressources, page 63.



Paroles du réseau

Dans les 5 ans après leur installation, les nouveaux installés peuvent par exemple bénéficier d'un suivi technico-économique post-installation pour faire le point des réalisations par rapport aux objectifs initiaux et, si besoin, rectifier les orientations prises pour assurer la viabilité du projet.

Anne Maelle Auriel, animatrice à la Maison des paysans Dordogne

L'accompagnement est global et ne refuse pas la complexité des situations, des projets, et des systèmes d'activités, des interactions entre le projet de création d'activité et les parcours pro-perso de la personne... on s'adapte selon les publics : il n'y a pas de recette toute faite.

Valentin, CIVAM



M'installer en agriculture ne signifie pas rester seul dans mon coin, j'ai besoin de contact. C'est pourquoi je m'implique dans les réseaux associatifs et professionnels, et j'ai fait le choix de la vente directe.

Clément



Ailleurs en région

Réseau des ADEAR, réseau CIVAM, Terre de liens, Bio Nouvelle-Aquitaine, AFIPAR et Champs du partage vous accompagnent après votre installation.

Transmi

Dans la profession agricole, transmettre est un passage, une responsabilité, et une rencontre humaine entre deux projets de vie nouveaux pour le(s) cédant(s) et le(s) repreneur(s). Du côté des cédants, les frontières entre patrimoine personnel, familial et capital d'exploitation sont souvent floues. Ainsi, dans le processus de transmission d'une ferme, viennent se greffer aussi bien des questions professionnelles qu'affectives, économiques ou familiales. La transmission de l'exploitation devient également souvent synonyme d'enjeu financier pour pallier le faible montant des retraites. Aussi, on comprend que de nombreux cédants se sentent démunis lorsque vient le temps de réfléchir à la transmission à un nouvel agriculteur, qu'il soit membre de sa famille ou non.

L'arrêt d'activité dû au passage à la retraite représente donc un moment clé où se joue l'avenir de la ferme et donc globalement celui de l'agriculture. Or, tout se passe comme si, les nombreux agriculteurs nouvellement ou futurs retraités sans projet de transmission contribuaient malgré eux à l'inexorable disparition du nombre de fermes.

Un lien entre installation et transmission qui ne va plus de soi : la question de l'inadéquation

Nous faisons face aujourd'hui à une problématique de taille : l'inadéquation entre les envies des porteurs de projet et le type de ferme à transmettre. Inadéquation en termes de système, de surface, de calendrier, de foncier, de modèle d'exploitations, de productions, d'organisation du travail,

etc. L'enjeu est donc de parvenir à faire coïncider les attentes et projets des deux parties en s'adaptant au contexte local. Et pour qu'aboutissent ces projets, il faut se donner le temps et mettre en place des moyens humains d'accompagnement.

La transmissibilité a évolué ces 10 dernières années

La transmission est un processus complexe dont l'échec est multifactoriel. Face au constat de cette complexité, on peut se poser cette question : la transmissibilité des fermes n'est-elle qu'une question de choix individuels ou est-elle aussi un enjeu d'intérêt général, qui conditionne l'avenir du modèle agricole ? Les fermes n'auraient-elles pas besoin d'être restructurées à l'heure de la transmission ? Si oui, pourquoi et comment ? Chacun doit prendre conscience de l'impact des non-transmissions sur les territoires : agrandissement, capitalisation, perte d'emploi, désertification rurale, agriculture non résiliente face au changement climatique. L'ensemble des acteurs de la transmission a désormais une responsabilité pour accompagner et convaincre les agriculteurs de l'importance de transmettre.

De plus en plus d'initiatives pour mieux l'anticiper, la préparer, la concrétiser

Parler transmission n'est pas évident. Face à un sujet compliqué et un public évasif ou se sentant peu concerné, comment créer un moment convivial pour aborder ce sujet sans trop de pression ? Des initiatives originales fleurissent sur les territoires pour

ssion

animer des temps conviviaux mobilisant
cédants, porteurs de projet et parfois même
acteurs territoriaux.

Toute ferme est transmissible si l'on se donne les moyens

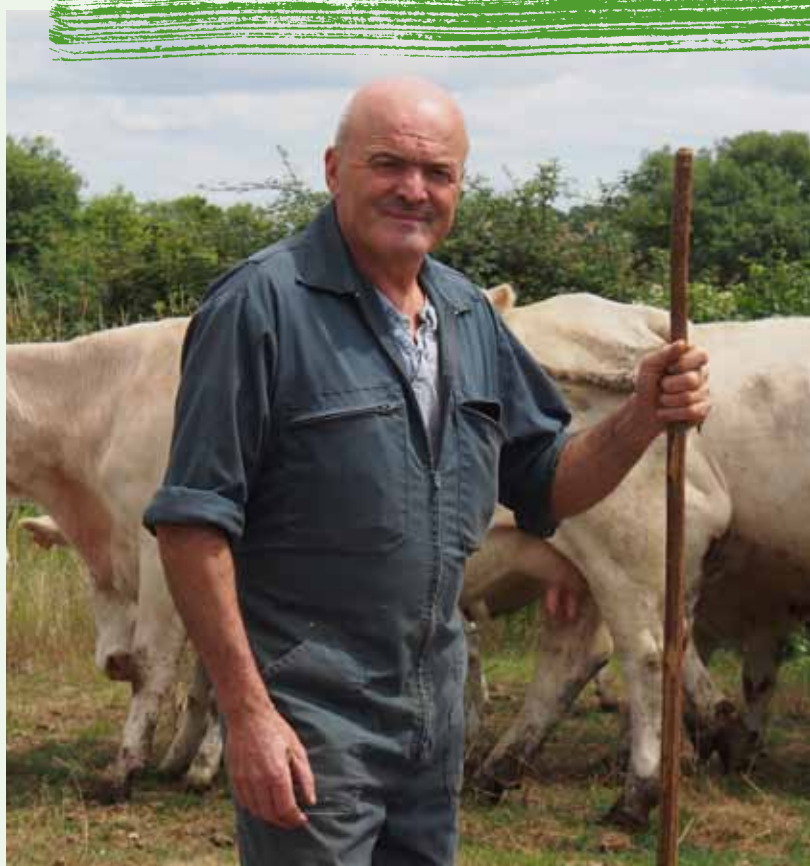
Les expériences sur le terrain menées par nos réseaux de développement agricoles montrent que toute ferme est transmissible si l'on se donne les moyens d'essayer. Plusieurs années peuvent s'écouler entre une première pensée et le moment de transmettre. Ce temps est nécessaire pour «mûrir» le projet. Chaque cédant vit sa transmission à son rythme, avec les personnes dont il s'entoure. À titre indicatif, la première étape, l'émergence de la question «vais-je transmettre?», peut arriver 10 ans avant la date de départ. Pour se laisser le temps de construire et mettre œuvre son projet de transmission, 5 à 7 ans peuvent être nécessaires. Transmettre, c'est se donner le temps de bien vivre tous ces changements!¹

Nous proposons, entre autres, des formations pour permettre aux futurs cédants d'anticiper et de bien préparer leur transmission. Ces formations peuvent avoir des titres différents mais ont toutes pour points communs d'être engageantes et d'aborder les différents champs liés à la transmission. Cet accompagnement nous semble indispensable, pour que les projets de demain puissent vivre sur les fermes d'aujourd'hui.

¹ Extrait de *Des idées pour transmettre: et si on restructurait des fermes?*, InPACT National, 2019



«Pour que les projets de
demain puissent vivre sur
les fermes d'aujourd'hui»



Les Cafés transmission

Les Cafés transmissions rassemblent localement des paysans en projet de transmission à plus ou moins long terme, ainsi que des personnes se sentant concernées par le sujet. Grâce à des témoignages, des expériences différentes, des situations complexes qui se croisent, ces rencontres permettent aux paysans de voir les différentes options possibles, grâce aux idées et solutions des proches.

Après un rapide tour de table de présentation de soi et de son projet, on identifie des questions-clés communes à tous les participants concernant : l'administratif, la recherche de repreneur, la dimension humaine de la transmission, les projets d'avenir...

Ces Cafés sont également une occasion de parler de sa ferme et de se rendre compte du regard des autres. Lors d'un Café organisé par l'ADEAR du Limousin un couple de paysans qui parlait de sa ferme comme d'une « petite ferme, pour laquelle il faudrait vraiment un repreneur qui ne veuille qu'une petite activité, dans des conditions qui ne sont pas évidentes [...] », s'est rendu compte que les voisins n'avaient pas du tout la même vision : ils trouvaient la ferme de taille suffisante, avec un gros travail de remise en état et d'entretien qui avait été fait par les paysans et qu'elle offrait un point de départ très intéressant pour un repreneur. Les terres à reprendre étaient en bon état, bien clôturées. Le fait d'être rassuré et d'avoir confiance en ce qu'on souhaite transmettre est déjà une grande avancée pour commencer la démarche.

Extrait du rapport *Des idées pour transmettre*, 2014, coordonné par la FADEAR et le réseau InPACT National.

Paroles du réseau

Quand on commence à réfléchir à la transmission de sa ferme, on a vite l'impression que ce que l'on offre ne correspond pas à la demande. À la fin de ces cafés, tout n'est pas réglé, mais on a avancé dans ses idées, on y voit plus clair. Reprendre une exploitation agricole, se préparer à la transmettre, cela demande d'être bien informé et formé.



Ailleurs en région
Réseau des ADEAR





C'est important de parler de transmission et de lever le tabou, en parler ensemble, pour montrer que ce passage aura une influence sur l'agriculture de demain, sur nos villages, et nos régions

52
cafés transmission
en Nouvelle-Aquitaine,
toutes Adeptes confondues



C'est bien de pouvoir parler de tout ça. D'habitude on n'a vraiment pas l'occasion de le faire, et on rumine chacun de son côté en paniquant un peu à l'idée de ce qui va se passer... Là ça fait du bien ! On se sent moins seul !

Se former pour transmettre

C'est à la demande des cédants eux-mêmes que s'est mise en place la formation-séminaire intitulée «Transmettre sa ferme, prendre en main son devenir» dans le Béarn par l'ABDEA. Les cycles de rencontre (Cafés transmission et Cafés rencontres) ont suscité pour de nombreux cédants le souhait d'aller plus loin. L'ensemble des ADEAR sont convaincues qu'un accompagnement dans le cheminement psychologique de chacun (repreneur et cédant) est nécessaire pour faire aboutir une transmission.

Organisée sur un mois et demi à raison d'une après-midi par semaine pour un groupe de quinze personnes, cette formation-séminaire vise à donner aux (futurs) cédants les outils et étapes clefs de leur démarche de transmission. Intervient successivement un conseiller du Service retraite de la MSA, un notaire, un animateur de l'AFOG, un juriste fiscaliste et un expert en foncier agricole. Ces différentes interventions ont permis aux futurs cédants de s'approprier des concepts et outils à la fois comptables, juridiques et psychologiques, et, *in fine*, de se préparer à amorcer les démarches avec moins de crainte.

Le groupe, très assidu, a eu envie par ailleurs de prolonger cette formation par des visites de fermes déjà transmises, pour bénéficier de l'expérience de cédants et repreneurs en témoignages croisés.



Paroles du réseau

L'ensemble de ces temps collectifs et échanges ont permis un réel partage d'expériences et de pratiques duquel les participants se sont dits très contents. Et ceux d'entre eux qui étaient mûrs à entamer réellement la démarche ont pu bénéficier d'un accompagnement plus individuel, formalisé autour du diagnostic transmission.

*Uriell Choquet, animatrice
ABDEA (ADEAR Béarn)*

En perspective pour les ADEAR, une formation dédiée au cas des fermes à restructurer dans le cadre de la transmission, nécessaire pour que les projets de demain puissent vivre sur les fermes d'aujourd'hui. Elle pourra s'adresser notamment à des cédants qui cherchent à transmettre depuis plusieurs années.

*Fanny Carpentier,
coordinatrice du réseau des
ADEAR Nouvelle-Aquitaine*

sa ferme



La transmission commence par la décision de transmettre. Et la décision de transmettre, nous l'avons prise à 50 ans avec mon collègue. Après une longue discussion au coin du « tank à lait », nous avons décidé de préparer la transmission pour nos 60 ans plutôt que de donner nos terres à l'agrandissement. Nous avons tout fait pour proposer une ferme viable et pas trop coûteuse à reprendre. Je peux dire aujourd'hui que la plus grande joie de ma vie de paysan est de voir la ferme sur laquelle j'ai bossé ma vie entière continuer sa route avec une nouvelle génération de paysans ! C'est la meilleure aide pour passer une retraite heureuse.

Jacques Chèvre, éleveur en Dordogne



Ailleurs en région

La **Maison des paysans en Dordogne** organise depuis plus de 10 ans la formation « Transmettre sa ferme : prendre en main son devenir ». Elle a lieu sur 3 jours en présence d'un psychosociologue et d'un juriste.

L'**ADEAR Limousin**, pour sa part, propose la formation « Anticiper la transmission de sa ferme » organisée sur 4 jours une fois par an. Elle réunit à chaque session une dizaine de cédants.

Le **Civam 86** accompagne également à travers des formations des groupes de paysans à transmettre leur ferme (voir p. 56).

Terre de Liens Poitou-Charentes est de plus en plus contacté par des cédants mais aussi par des propriétaires fonciers (non agriculteurs) qui souhaitent que la terre qu'ils ont héritée puisse avoir une destination plus éthique et en lien avec l'alimentation. L'association organise des conférences et des formations à destinations des agriculteurs et des bénévoles pour accompagner ce nouveau public.



Le diagnostic transmission

Une étape dans le parcours de transmission

Le Diagnostic Transmission proposé aux cédants dans le cadre des programmes AITA (Accompagnement à l'installation-transmission en agriculture) financés par l'État et la région permet de faire avancer le cédant dans sa réflexion : dégager les atouts et les contraintes de sa ferme, envisager les possibilités d'évolution de son système pour qu'il soit plus facile à transmettre, faire le point sur les démarches à entreprendre, faire un état des lieux et être capable de mieux communiquer sur sa ferme.

Ce diagnostic peut aboutir à la rédaction d'une offre de transmission sous la forme d'une annonce qui sera publiée, d'une part au RDI, outil de centralisation des annonces, d'autre part, au sein même des différents réseaux adhérents InPACT NA.

La formulation de ces annonces permet ensuite de rencontrer des porteurs de projet avec une proposition de cession maîtrisée et clarifiée (vente ou location, quelles terres, quels matériels, sort de la maison d'habitation, etc.).

La transmission occupe une place importante dans ma vie aujourd'hui. C'est beaucoup de questionnement. J'ai à cœur de pouvoir transmettre, et j'ai besoin de me projeter rapidement. La rencontre avec les porteurs de projets a été très intéressante. Je pense que notre ferme doit être restructurée pour attirer des repreneurs

Philippe

10
diagnostics

avec l'ABDEA (Béarn) dont 3
dans le cadre de l'AITA volet 5

8
diagnostics

avec l'ADEAR Limousin dont 4
dans le cadre de l'AITA volet 5

17
accompagnements

Avec la Maison des paysans,
dont 2 diagnostics dans le
cadre de l'AITA volet 5



PETITE ANNONCE

Éleveur de Charolaises en Deux Sèvres, je peux dès à présent prétendre à la retraite. Je souhaite que ma ferme ne parte pas à l'agrandissement et qu'elle puisse faire vivre des personnes. Jusqu'à présent j'élève des canards pour le démarrage en filière mais les bâtiments pourraient très bien être réadaptés pour un projet de volailles de chairs (même en plein air car des parcours pourraient être créés à proximité). J'élève également des bovins viandes qui passent très peu de temps en stabulation. Ma ferme se trouve dans un endroit vallonné, entouré de haies qui apporte un cadre idéal pour un projet agroécologique. Je suis prêt à étudier tout type de projet et si la volonté est de réaliser un stage parrainage pour la transmission de mes connaissances c'est avec grand plaisir !

Retrouvez cette annonce sur www.objectif-terres.com

Se regrouper pour réfléchir à la transmission

Un groupe composé d'agriculteurs et d'agricultrices représentant une dizaine de fermes ont décidé de se réunir autour d'un objectif: rendre ma ferme plus agroécologique pour mieux la transmettre. Leur préoccupation? Le devenir de leur ferme mais aussi surtout, le devenir de leurs pratiques agroécologiques. Qu'ils soient en agriculture biologique ou non, ils ont mis en place un système cohérent, autonome et économe. Au-delà de leur ferme, ils aimeraient également transmettre ces pratiques.

Leurs fermes sont diverses mais pour la plupart ce sont des fermes de polyculture-élevage. Certaines représentent un capital élevé de reprise (bovin viande), d'autres n'ont pas de certitude quant à la transmission du foncier. Pour commencer, ils ont décidé de réaliser un diagnostic sur chaque ferme et ce, de façon collective. L'objectif de ces diagnostics est de pouvoir voir les atouts et les contraintes en termes de transmission: quels sont les écueils et les facilités juridiques, économiques, foncières... mais aussi quels sont les atouts à mettre en avant sur le fonctionnement de la ferme pour des repreneurs. Il est réalisé avec les membres du groupe, pour apporter un regard extérieur. Après ces diagnostics, les cédants devront se confronter aux regards de porteurs de projet, grâce à des interventions de membres du groupe dans les BPREA, à des fermes ouvertes, etc.



Paroles du réseau

La transmission n'est pas «évidente». Ils ont donc décidé de s'épauler, de pouvoir mettre en place des outils qui leur servent à tous pour se donner les meilleures chances de voir leur ferme perdurer.

*Laure Courgeau, animatrice et coordinatrice
du CIVAM de la Vienne*



Dans notre réseau CIVAM, nous avons mis en place une agriculture viable et vivable. Toutes les actions que nous avons mises en place sur nos exploitations, par le biais du collectif, nous voulons les transmettre à des jeunes. Aussi, dans la Vienne, nous avons créé ce groupe « transmission » pour réfléchir ensemble au devenir de nos exploitations et accompagner en amont les cédants, pour mettre en valeur les atouts de leurs fermes. D'autre part, nous pouvons accompagner les porteurs de projets, et rester à leur écoute et les faire bénéficier de notre carnet d'adresse. Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin...

Marc Caillé, réseau CIVAM Poitou-Charentes



Ailleurs en région

Le CIVAM du Haut Bocage (79) anime également un « groupe transmission » composé d'agriculteurs envisageant de transmettre leur ferme à court, moyen ou long terme, et souhaitant réfléchir à la préservation de campagnes durables et solidaires.

De la transmission à l'installation

Quand un cédant et son réseau
permettent l'installation de
deux porteurs de projet

C'est avant tout une histoire de transmission. La ferme de la Cousinière (à Antoigné dans la Vienne) a été gérée durant 30 ans par Xavier Choisy, jusqu'à sa retraite fin 2018. Ce dernier a transmis sa ferme à un jeune couple en reconversion professionnelle. Malgré une transmission réussie, l'installation s'est heurtée à un ensemble de difficultés obligeant le couple à jeter l'éponge au bout d'un an d'activité. En mars 2019, le tribunal de commerce de Poitiers prononçait la liquidation judiciaire de la société qui gérait la ferme, désignant un mandataire pour liquider les biens. Faute de repreneur à l'horizon, la disparition définitive de cette activité maraîchère était bien réelle. Impensable pour la famille Choisy et pour Raymond Demiot (agriculteur, syndicaliste et militant associatif et ancien client de Xavier.)

Au cours de l'été 2019, ces derniers décident de lancer une souscription, en s'appuyant uniquement sur leurs réseaux de connaissance, sans aucune publicité extérieure. Objectif: réunir environ 40 000 € pour pouvoir formuler une offre de reprise

des actifs de la ferme. Rapidement, 75 souscripteurs acceptent de mettre la main à la poche. Et fin 2019, la somme est atteinte et l'offre de reprise transmise. En janvier 2020, celle-ci est validée par le tribunal de commerce de Poitiers. L'association Soutenons des installations en agriculture paysanne (Siap), qui réunit les 75 souscripteurs, est créée et devient propriétaire des biens de la Cousinière: matériel de travail du sol, forage, réserve d'eau, serres...

Parallèlement à cette quête, Raymond Demiot s'était mis à la recherche d'exploitants futurs. Rapidement, il avait ciblé le profil d'un couple désireux de reprendre une petite exploitation maraîchère, Johanna et Éric. En février 2020, les deux parties tombent d'accord: le couple de quadragénaire s'installe à la Cousinière. La ferme a repris vie le 1^{er} mars dernier après dix-huit mois d'arrêt total d'activité. Ces nouveaux paysans ont donné naissance aux Jardins de la Cousinière. Le couple a commencé ses premières ventes de légumes en mai et la saison estivale a été excellente.



L'association s'était engagée à les soutenir dans la remise en état des terres et des bâtiments, malheureusement les chantiers participatifs initialement prévus n'ont pu avoir lieu du fait du Covid. Néanmoins les membres agriculteurs de l'association sont venus effectuer une partie du travail du sol, et les souscripteurs ont été sollicités pour aider à la récolte des oignons et les pommes de terre. L'association leur a fait crédit des actifs de la ferme jusqu'en janvier 2021, date à laquelle le couple s'engage à rembourser 15 000 € (somme qui correspond à l'achat du matériel, le foncier sera racheté à l'indivision). L'association refermera alors le chapitre de la Cousinière... pour en rouvrir un autre dès que possible. « Nous serons à l'affût de nouveaux projets de reprise que nous pourrions soutenir. »

En cas de cessation d'activité agricole (retraite, reconversion ou liquidation), il n'y a pas un délai suffisant pour organiser la reprise. C'est un vrai souci pour le maintien d'une agriculture paysanne. Nous avons besoin de structure collective de portage temporaire d'exploitation, qui, dès lors qu'une cessation d'activité serait identifiée, pourrait prendre le relais en attendant de trouver des repreneurs. La ferme de la Cousinière a été l'occasion mettre en place cet outil. C'est une ferme maraîchère historique de Châtellerault, qui avait une belle réputation, proposait de beaux produits en bio, s'appuyait sur un bon réseau de consommateurs... Mettre un point final aurait été une vraie déception!

Raymond Demiot

Un atelier collaboratif pour la transmission des fermes

Zoom sur un projet pilote

Dans le cadre du projet national Restructuration transmission et revitalisation des territoires (RT2) piloté par Terre de liens, en partenariat avec l'ADEAR Limousin, Bio Nouvelle-Aquitaine a organisé début 2025 un atelier d'une semaine sur la thématique de la restructuration du bâti d'une ferme en vue de sa transmission. Cet atelier s'est tenu sur une ferme pilote située en Haute-Vienne, une ferme traditionnelle en bovins allaitants, qui doit être cédée à trois porteurs de projets aux activités diverses : élevage de bovins laitiers et allaitants, transformation fromagère et paysan boulanger.

L'objectif principal de cet atelier était de redéfinir avec des professionnels du bâtiment, des agriculteurs expérimentés et les trois porteurs de projets, l'organisation des espaces de travail afin de répondre aux besoins de ces derniers tout en respectant les contraintes de production et les spécificités de la ferme. À travers une approche collaborative et participative, cet atelier visait également à établir une méthodologie reproductible pour d'autres projets de restructuration de fermes en vue de leur transmission.

Jour 1 : Analyse des flux de production

Le premier jour a été consacré à la visite des bâtiments de la ferme et à l'analyse des flux nécessaires à l'activité. L'objectif était de permettre à tous les participants de se familiariser avec le site, de manière que chacun puisse avoir une vision claire et partagée des contraintes et des besoins

spécifiques de l'activité. Les flux examinés ont inclus les livraisons, les collectes de lait, les manœuvres des véhicules et l'organisation de la fromagerie et de l'atelier du paysan boulanger. Un schéma de production détaillé a été élaboré sur une grande feuille de papier, afin de poser les bases de la réflexion et d'encadrer les échanges du groupe.

Jour 2 : Conception de l'atelier « Paysan Boulanger »

Les participants ont travaillé sur la conception des espaces nécessaires à la production de pain, en prenant en compte les contraintes liées au fournil, au stockage des grains, à la meunerie et à l'optimisation des flux de travail. Deux experts ont accompagné le groupe : un paysan boulanger, apportant son expertise technique, et un bénévole de Terres de Liens spécialisé dans les bâtiments anciens, qui a contribué à la réflexion sur les coûts d'aménagement et les enjeux de restructuration.

Jour 3 : Atelier fromagerie

Le troisième jour a été consacré à la conception des espaces dédiés à la transformation du lait en fromage. Un paysan fromager et Fanny Batardy-Pénichou, du GAB 87 (Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Haute-Vienne), ont supervisé cet atelier. L'objectif était de redessiner les lieux destinés à la fromagerie en fonction des contraintes sanitaires et de production. Il est à noter que la stabulation, déjà récente et fonctionnelle, n'a pas fait l'objet de modifications, car elle était déjà adaptée aux besoins des futurs exploitants.

faciliter

Jour 4 : Réorganisation et prise en compte des nouvelles contraintes

Au quatrième jour, les participants ont réajusté le projet en fonction des nouvelles contraintes de production identifiées lors des ateliers précédents. La question de l'aménagement des habitations a également été abordée, parce qu'il sera nécessaire de loger trois familles sur la ferme en question. De plus, une réflexion a été portée sur l'aménagement d'un lieu d'accueil pour les possibles futurs salariés et sur la création d'un bureau.

Jour 5 : Chiffrage et modélisation 3D

Le dernier jour de l'atelier a été consacré à l'élaboration du chiffrage global du projet, suivi du début de la modélisation 3D sur le logiciel Sketchup. Cette étape a permis de visualiser les aménagements envisagés en trois dimensions, donnant aux participants une meilleure idée de l'agencement final de la ferme. Une feuille de route pour la suite a aussi été établie, avec la répartition des rôles et des tâches entre les différents acteurs.

Une méthodologie visuelle et pragmatique

Une des spécificités de cet atelier a été l'utilisation d'une méthodologie manuelle de travail. Les participants ont travaillé sur de grands plans imprimés et ont redessiné les espaces à l'aide de calques superposés. Des morceaux de papier découpés à l'échelle, représentant les meubles et les équipements, ont été positionnés sur les plans pour ajuster les aménagements de manière concrète. Cette méthode, très visuelle, a permis de prendre des décisions rapidement, tout en encourageant une forte interaction entre les différents participants. La présence d'experts a également été un atout majeur, permettant de gagner du

temps et de rassurer les porteurs de projets sur la faisabilité des choix envisagés. L'importance de mobiliser un réseau de compétences a été un des enseignements clés de cet atelier.

Un modèle d'accompagnement à dupliquer

Cet atelier de restructuration et de transmission de ferme en Haute-Vienne démontre l'importance d'un accompagnement collectif et méthodique dans les projets de transmission agricole. En réunissant des porteurs de projets, des experts techniques et des acteurs de l'agriculture biologique, Bio Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires ont permis d'apporter des réponses concrètes aux défis du renouvellement des générations agricoles.

Grâce à une approche collaborative, ancrée dans le terrain et structurée par des outils visuels accessibles, cet atelier a démontré qu'une transmission réussie ne se limite pas à la passation d'une exploitation, mais implique une véritable réorganisation du bâti et des espaces de production pour répondre aux nouveaux besoins.

Les enseignements tirés de cette expérience serviront à consolider une méthodologie reproductible pour d'autres territoires, facilitant ainsi la reprise des fermes et la revitalisation des territoires ruraux. Toutefois, pour garantir la pérennité de ce projet et sa multiplication à plus grande échelle, un financement est essentiel pour soutenir son développement et sa mise en œuvre durable. Ainsi, en structurant ces démarches, nous espérons contribuer activement à la pérennisation de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine et au maintien d'exploitations adaptées aux enjeux de demain.

Et si on restructurait les fermes ?

La « transmission-restructuration » selon le Pôle InPACT National¹

Dans un contexte de départs nombreux et d'inadéquation entre les attentes des cédants et des nouveaux agriculteurs, la moitié des fermes « transmises » est restructurée (agrandie, abandonnée, réorientée). Les fermes visitées correspondent rarement au projet rêvé. Pour des reprises de fermes et des paysans nombreux, nous considérons, à InPACT, que les fermes doivent aussi se transmettre autrement qu'à l'identique.

Nous partons également du principe que, dans un contexte d'inadéquation, c'est en partageant le capital existant, en retrouvant de l'autonomie, de l'emploi et, si besoin, de la diversité dans les activités de la ferme, qu'une restructuration peut être au service d'une agriculture durable, paysanne et citoyenne.

Si nous actons la nécessaire évolution d'une partie des fermes à la transmission, nous avons à cœur de nous réapproprier ce terme de restructuration pour qu'il ne soit plus synonyme d'agrandissement (40 % des terres libérées par un départ) ou d'abandon des fermes. Pour qu'il résonne désormais comme une option possible pour la reprise des fermes existantes et leur évolution, pour des emplois nombreux, des pratiques respectueuses du vivant et en faveur d'une autonomie décisionnelle et financière des paysans. Autant de changements en accord avec les attentes sociétales envers l'agriculture !

La transmission-restructuration est donc une des formes de transmissions possibles. Elle implique une réorientation (de façon cumulative ou non) :

- de la conduite de l'activité ;
- de la production principale ;
- de l'usage des terres et des bâtiments.





Nous parlons de transmission-restructuration. Cette option constitue une motivation pour l'agriculteur en fin de carrière et un avantage pour le repreneur. C'est aussi un double levier d'accélération de la transition agricole : faire évoluer les pratiques tout en installant plus d'actifs. En effet, la restructuration que nous évoquons est une réorientation de la ferme qui maintient ou démultiplie les fermes en agriculture durable, paysanne et citoyenne et le nombre d'actifs agricoles et d'emplois de qualité. Après transmission-restructuration, toutes les fermes étudiées, y compris les conventionnelles (62 % des cas), fonctionnent désormais avec des pratiques respectueuses du vivant (et qui respectent par ailleurs le cahier de charges de l'agriculture biologique).

Notre regard sur la restructuration est porté sur l'avant, le pendant et sur l'après transmission, celle-ci étant appréhendée comme un processus. Son accompagnement est itératif, car certains besoins reviennent à plusieurs reprises durant le processus de transmission. Chaque phase de l'accompagnement est une opportunité d'ouvrir le champ des possibles !

Déconstruire ses représentations... Comment envisager différents futurs possibles pour sa ferme ?

C'est donc une restructuration des fermes à contre-sens de la modernisation agricole « classique ». Elle ne peut pas être associée à une logique de surendettement, qui contribuerait à produire toujours plus, sur des fermes toujours plus grandes avec moins d'agriculteurs. Notre intention est d'ouvrir le champ des possibles aux agriculteurs, aux porteurs de projets, au législateur.

¹ Extraits de *Des idées pour transmettre : et si on restructurait des fermes ?*, InPACT National, 2019

Et si on restructurait les fermes ?

La «régénération stratégique» des fermes, selon Dominique Lataste²

La restructuration des fermes peut constituer une des réponses possibles à la reprise des fermes et au développement de l'agro-écologie. Nous nommons dans notre jargon cette action une «régénération stratégique». C'est-à-dire l'ensemble des «efforts entrepreneuriaux d'une entreprise qui entraînent des changements significatifs dans ses activités, sa stratégie globale ou sa structure.» (Sharma et Chrisman, 1999, p. 19). Il semble qu'un système performant ou qui peut le devenir après une régénération stratégique constitue un attracteur pour l'installation. Aussi, la régénération stratégique ne s'impose pas dans tous les cas de transmission: les exploitations «sur le marché» ne suivent pas forcément le cycle de vie du propriétaire-dirigeant. À l'âge de la retraite du cédant, la ferme peut être en déclin, à maturité mais aussi performante, voire même en essor.

Les fermes en déclin

Elles ne sont pas forcément sur le «marché de la transmission». Nous discernerons deux cas.

D'abord, il y a des agriculteurs qui ont une représentation de leur ferme comme un capital. Ils sont prêts à monnayer leur exploitation (foncier/immobilier) au meilleur prix. Nous ne parlerons pas pour ces cas de «transmission» mais plutôt de «vente au plus offrant». Reprendre ce type d'exploitation impose une (ré)génération stratégique que le cédant accepte facilement si l'offre de rachat lui paraît intéressante.

Ensuite, il y a des agriculteurs qui ont une représentation de leur exploitation comme un patrimoine. Pour ceux-là nous parlerons de «transmission», c'est-à-dire qu'ils souhaitent que la chaîne qui les relie à ceux qui les ont précédés sur la ferme ne soit pas brisée, que quelque chose perdure à leur départ. Si là aussi une régénération stratégique s'impose, il faudra prendre en compte cet aspect psychosocial. Dans ce cas, le projet devra être tel que le cédant puisse être convaincu qu'une régénération stratégique est valable là où il n'a pas pu/su le faire et qu'il perçoive une continuité de lui-même dans le projet d'installation. La situation de transmission est plus complexe car ces agriculteurs – qui ne sont pas encore cédants – n'imaginent pas encore transmettre. Est-ce que la perspective d'une régénération stratégique peut les y conduire? Nous le pensons, nous avons déjà accompagné ce type de situation.

Cependant, ce qui est compliqué, c'est d'amener les cédants à sortir de leur première croyance: des systèmes tels que les leurs ne sont pas viables. Communiquer sur des expériences positives de «restructuration des fermes» peut-il les y aider? Certainement dans la mesure où ils peuvent s'identifier à ces expériences et/ou dans la mesure où une «greffe mythique» (Lataste, 2021) est possible. Nous appelons «greffe mythique», dans le cas d'une transmission externe agricole, le raccordement de l'histoire du repreneur (son parcours, ses croyances, ses représentations de son



projet de reprise sur l'arbre généalogique familio-professionnel...) à celle du cédant. Raccordement dont une partie du récit du cédant (histoires de ses aïeux, conditions de son installation, luttes et réussites professionnelles...) doit pouvoir en partie circuler sans rejeter le greffon (le récit mythique du repreneur en cours d'élaboration) et se régénérer pour proposer au cédant une continuité de soi et une bifurcation (le soi en projet du repreneur).

Les fermes à maturité et performante voire en essor

Clairement, pour ce type de fermes, une régénération stratégique n'est pas opportune, du moins à court terme. Nous avons accompagné des situations conflictuelles où le repreneur souhaitait malgré tout proposer une régénération stratégique profonde. Cette attitude peut se lire comme mécanisme psychologique d'appropriation. Cependant, « objectivement », cette régénération n'a pas de raison d'être : elle vient souvent malmenier le mythe familio-professionnel du cédant et risquerait de provoquer une dévaluation de la valeur de la reprise tout en rendant incertaine la pérennité de l'installation.

Nous avons peut-être à nous questionner face à ces situations. Nous constatons que si au départ des candidats à l'installation veulent créer leur projet, il s'avère qu'ils peuvent finalement trouver leur bonheur en reprenant un système performant et envisager un changement à moyen terme.

Peut-être que les formations à l'installation qui n'abordent pas la question de la reprise et de la transmission participent de cette incompréhension entre cédant et porteur de projet d'installation. L'inflation du terme installation-transmission remplaçant celui de transmission-reprise et transmission-installation est révélateur : comme si l'installation était première et que la transmission devait forcément suivre.

L'installation collective

Nous pensons qu'une installation collective peut participer à une régénération stratégique pertinente pour les jeunes générations d'agriculteurs. S'il y a de nouveaux ateliers sur la ferme, il va falloir mutualiser les compétences et les moyens. L'installation collective peut être aussi une solution pour mieux concilier les occupations personnelles et professionnelles. Des temps de remplacement sont possibles et les personnes ne se sentent pas « prisonnières » de leur engagement sur la ferme : elles prévoient des dispositifs pour sortir du collectif tout en assurant la pérennité du système. Tout cela représente les avantages d'une installation collective mais il ne fait pas occulter le facteur humain. Il faudra souvent consacrer du temps pour apprendre à fonctionner en collectif.

- 2 Dominique Lataste, psychosociologue et formateur à Autrement-dit, chercheur au laboratoire CORHIS (EA7400), université Montpellier 3

Conclu



Le secteur agricole est aujourd'hui confronté à un double défi : celui du renouvellement des générations et celui d'une transition agroécologique rapide et profonde. Seules des installations massives de porteurs de projets proposant une vision renouvelée de l'agriculture peuvent changer la donne.

L'incompréhension d'une partie de la profession agricole face au nouveau visage de l'agriculture est un frein. Le public des NIMA, HCF ou CF faisant évoluer le modèle agricole de leurs parents n'est toujours ni compris ni pris en compte par une grande majorité des acteurs du développement agricole, ni dans leur profil, ni dans leurs aspirations, ni dans leurs besoins. De ce fait, il est nécessaire de prendre en compte les attentes de ce public et de repenser les modalités d'accompagnement encore trop souvent indexées sur un modèle devenu obsolète.

Plus que de « renouveler les générations », l'enjeu est de retrouver des campagnes maillées de fermes autonomes et durables, mises en valeur par de nombreux actifs qui répondent aux besoins locaux. Il est nécessaire pour cela de renforcer les dispositifs existants pour repérer et sensibiliser les futurs cédants, les accompagner dans leurs projets et les mettre en relation avec des repreneurs, favoriser la transmission du foncier à des nouveaux agriculteurs.

Les membres du réseau InPACT disposent d'expertises complémentaires en matière d'accompagnement de porteurs de projets et de cédants vers l'installation et la transmission et en matière de gestion du foncier agricole. Leur capacité commune à concevoir, tester et déployer des dispositifs innovants fait leur force. Leur connaissance fine des profils, attentes et besoins des porteurs de projets dits « hors cadre familial » est un véritable atout pour accompagner ce

« Si rien n'est fait, un quart des exploitations pourraient disparaître en 5 ans seulement. »

sion

public qui constitue aujourd'hui le principal levier de renouvellement des générations en agriculture.

Les innovations de notre réseau tendent à rendre plus efficient le parcours à l'installation, de la phase d'émergence des projets jusqu'à la phase de démarrage, dans une approche globale intégrant pleinement la question de la formation. Reste à agir et innover davantage encore auprès des cédants en prenant en compte leurs besoins et les freins à la transmission. Aujourd'hui les fermes à reprendre ne trouvent pas preneurs sauf à être transformées. **La restructuration des fermes constitue ainsi un sujet qui ne peut être évité.** Pour que toutes les fermes soient reprises, nos certitudes doivent tomber, accompagnateurs comme institutions, cédants comme repreneurs.



Je me suis fixé le pari d'installer un hors-cadre familial sur les 25 ha à céder. Pascal, un porteur de projet intéressé, a effectué un stage de parrainage d'un an avec moi. Et, à sa demande, il a pris les décisions comme s'il était installé. Je suis parti des besoins de Pascal : il souhaitait acquérir le troupeau de brebis, le matériel de traite et un peu de petit matériel. Il n'était pas intéressé par le reste, souhaitant compléter ses achats (tracteur pirouette...) auprès des fournisseurs locaux. Son projet était plus orienté sur la transformation et il pensait faire faire un certain nombre de travaux aux entreprises. Pour le foncier, nous sommes partis sur la location, en nous basant sur un bail départemental. À terme, Pascal souhaite habiter sur place et louer aussi la maison (il loue à 1,5 km). De fait ici le foncier et les bâtiments sont en location. Cela nous convient à

tous les deux pour l'instant. J'étais conscient que le prix pouvait être un obstacle et compromettre la reprise. Il ne faut pas poser, dès le début, des conditions inacceptables qui pourraient nuire, non seulement au succès de la transmission, mais aussi à la réussite du jeune. Aussi, après une estimation du troupeau faite par des personnes extérieures, j'ai établi mon prix de reprise à 70 % de l'estimation. Ce prix estimé ne se justifiait pas à mes yeux dans le cadre d'une reprise entière. De même pour le matériel de traite. Pour que ça marche, je pense que le prix doit être raisonnable pour nous deux. Personnellement, je suis heureux d'avoir réussi ce pari. La retraite, c'est bien, je ne vois pas le temps passer et je souhaite à beaucoup d'autres de vivre la même chose.

Piella Etcheberry, Pays basque



Passer le relais : Transmettre et s'installer



- > Je facilite l'arrivée des repreneurs et fête ma transmission
- > Suivi administratif, fiscal, juridique
- > Je réalise les actes de transfert (bulletin de mutation des terres, dossier de cessation au CFE, actes de cession, transfert des primes...)

Outils

Protocole d'accord ou charte d'engagement, je préviens mon propriétaire, signature des baux et autorisation à exploiter



Mettre en œuvre son projet

- > J'anticipe des changements sur ma ferme
- > Je rencontre des repreneurs (stages, salariat, etc.)
- > J'évalue la ferme, je choisis ce que je vends/ conserve et j'anticipe les formalités comptables et administratives (DICA)

Outils

RDI, autres moyen de diffusion d'annonces : plateforme, journaux, etc. notaire, AFOCG, CER, SAFER, Terre de Liens

Émergence de l'idée de transmission



- > Quel avenir pour ma ferme
- > Ma ferme est-elle transmissible ?
- > Quand transmettre ?
- > Qui est touché par ma transmission ?

Outils

Café installation, visite collective de fermes, témoignages



Premier pas : construire sa réflexion

- > Transmettre sa ferme : quoi, quand, comment ?
- > Et après, je fais quoi ?
- > La retraite, c'est pour quand ?
- > Des personnes sont-elles intéressées par ma ferme ? Je rencontre des repreneurs

Outils

Formation, accompagnement, diagnostic transmissibilité, bilan MSA, évaluation des besoins, stage

LE CHEMIN DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION

Ressources

Fin 2019, le collectif InPACT National publiait, après deux ans de travail, un rapport et deux livrets thématiques pour faire progresser les connaissances et améliorer les interventions publiques en soutien à la transmission agricole.



Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs

Différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes (Rapport de préconisations)

Ce rapport de préconisations est un des livrables issus de trois études réalisés dans le cadre national du programme d'Accompagnement à l'installation-transmission agricole. À travers trois grands axes, il explore différentes pistes de travail pour améliorer les politiques publiques en soutien au renouvellement des actifs agricoles existantes mais également les pratiques de ceux et celles qui les mettent en œuvre.

Des idées pour transmettre: les dynamiques territoriales qui soutiennent les transmissions

À ce jour, la transmission fait l'objet d'un programme public n'associant pas tous les acteurs liés à la profession agricole. Ces acteurs (propriétaires fonciers, collectivités, agences de l'eau, CUMA et coopératives) sont impactés par la diminution du nombre d'actifs agricoles. L'intégration de cette problématique à leurs enjeux les conduit à mener des actions pour favoriser la transmission auprès du public d'agriculteurs avec qui ils travaillent. Voici un recueil de leurs expériences tout au long du processus que représentent les transmissions agricoles, avec un regard particulier sur l'étape de mise en relation entre agriculteur cédant et repreneur, pour inspirer de nouvelles dynamiques sur les territoires.

Des idées pour transmettre: et si on restructurait des fermes?

Demain je transmets, d'autres s'installent! Notre intention, à InPACT, est de faciliter les transmissions-reprises sans agrandissement, mais aussi mieux répondre aux inadéquations entre les fermes à céder et les projets d'installation. Ce livret ouvre le champ des possibles sur la transmission et la reprise de fermes existantes.





Témoignages d'installation

Sur le site internet de l'ADEAR Limousin vous trouverez des fiches de témoignages d'installation dans le Limousin.

contact@adearlimousin.org

www.adearlimousin.com/index.php/le-guide-a-l-installation

Femmes paysannes : s'installer en agriculture, freins et leviers

Une étude se basant sur une enquête réalisée auprès de 151 femmes paysannes. Profil, parcours, motivations, freins et soutiens rencontrés lors de son installation, financement, intégration sur son territoire... Une étude multi-facettes pour rendre compte avec justesse d'autant de trajectoires différentes.

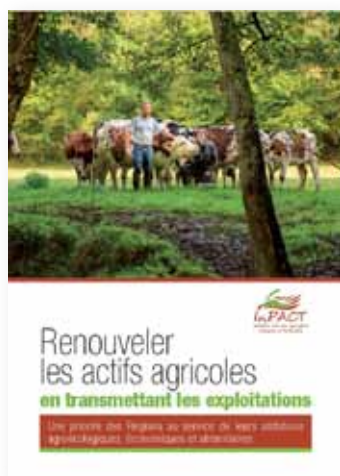
Par la FADEAR dans le cadre d'un projet multi-partenarial, septembre 2020

S'installer et après? Réflexions paysannes pour durer

Les structures nationales de développement agricole et rural, regroupées au sein du collectif InPACT, appuyées par le sociologue Jacques Abadie, ont conduit une étude sur les facteurs de pérennisation des installations agricoles. Il s'agissait d'analyser, sur la base de l'expérience de paysans installés depuis au moins 3 ans, les conditions qui permettent aux installations de durer dans le temps.

Les résultats de ce travail sont disponibles dans ce document. L'ensemble de ces éléments a pour objectif de participer à l'évolution des pratiques d'accompagnement des organismes de développement agricole mais également de faire remonter des observations de terrain vers les politiques publiques.

Par le collectif InPACT, décembre 2016



Renouveler les actifs agricoles en transmettant les exploitations: une priorité des régions au service de leurs ambitions agroécologiques, économiques et alimentaires

En 2021, à l'occasion des élections régionales, le pôle InPACT National, en partenariat avec les InPACT régionaux, rédigeait un plaidoyer à destination des candidats spécifiquement sur la transmission.

Des idées pour transmettre sa ferme

L'évolution des pratiques traditionnelles de transmission pose de nouveaux défis : le foncier, la temporalité des projets, les nouveaux profils de repreneurs et les représentations des personnes... Nos associations, fortes des expériences des paysans qui les composent et de nombreuses années d'accompagnement agricole, ont un regard spécifique à apporter sur ces enjeux. En nous appuyant sur nos expériences, nous avons souhaité recenser les questions liées à la transmission et mettre à l'œuvre les capacités d'adaptation et d'inventivité de nos réseaux pour y répondre au mieux. Vous trouverez dans ce recueil des éléments pour vous accompagner dans la transmission de votre ferme et pour l'anticiper au mieux pour ne pas en faire le parcours du combattant!

Par le collectif InPACT, juillet 2014



Réussir sa transmission

Transmettre sa ferme peut s'avérer être un parcours tout aussi complexe que celui de l'installation! Cela demande d'anticiper, de se préparer, de faire des choix parfois difficiles. Si vous êtes à moins de 10 ans de votre retraite et que vous avez envie de transmettre votre ferme, nous vous proposons ici quelques éléments pour vous aider à construire votre projet.

Les conseils techniques sont complétés par des témoignages de différents agriculteurs ayant déjà transmis leurs fermes.

Par le réseau des CIVAM normands, avril 2020



Centres de ressource

Terre de liens	www.ressources.terredeliens.org
CIVAM	www.civam.org/ressources
FADEAR	www.jeminstallepaysan.org/

Petites annonces

InPACT NA	www.inpactna.org/les-annonces.html
Terre de Liens	www.objectif-terres.org/
Civam	www.civam.org/annonces

Nos membres





Accea+

Historiquement spécialisée dans la comptabilité et le conseil aux exploitants agricoles, ACCEA+ ne cesse d'accompagner de plus en plus d'artisans, de commerçants et d'associations. Inscrite à l'Ordre des experts comptables, elle exerce sous forme associative loi 1901. Leur axe premier est de proposer des solutions adaptées aux métiers et aux cycles de vie des entreprises. Leurs prestations concernent toutes les étapes de la vie de l'entreprise : le travail de comptabilité, les formations, des diagnostics économiques et financiers, une aide à la prise de décision, des études économiques, un accompagnement dans toutes les déclarations administratives, et pour tous besoins d'ordre juridique, fiscal et social.



AFIPaR

Association de formation et d'information des paysans et des ruraux

L'AFIPaR, créée en 1990, est une association de formation et d'accompagnement de projets en milieu rural, basée sur les valeurs de l'éducation populaire. Elle intervient sur trois champs d'action :

- les circuits-courts : accompagnement à la création et à la mise en place de magasin de producteurs, animation du réseau régional de magasins de producteur, accompagnement à la création et au développement de diagnostic de territoire (PAT...);
- la création d'activité : l'accompagnement de porteurs de projet en milieu rural, projet de pluriactivité, atypique, agri-rurale..., accompagnement individuel et collectif, animation de territoire autour de la création d'activité ;
- l'accompagnement des organisations collaboratives : accompagnement à la transformation vers une organisation plus collaborative, formation des salariés et dirigeants au fonctionnement en équipe autonome.



Alterfixe Lot-et-Garonne

L'Alterfixe Lot-et-Garonne crée un espace de rencontre entre porteurs de projets et agriculteurs, notamment à travers un parcours immersif, alternant week-ends thématiques et camps. Ces temps forts sont organisés en collaboration entre structures environnementales et agricoles, porteurs de projet agricole et des habitants du territoire soucieux de mieux comprendre les enjeux et dynamiques agricoles du département.

L'Alterfixe existe dans deux autres territoires, l'Orne et la Mayenne, et commence à essaimer ailleurs. Dans le Sud-Ouest, nous sommes présents en Lot-et-Garonne uniquement pour l'instant, et essayons de rayonner au-delà pour aider d'autres territoires à s'emparer de notre dynamique!



ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

Association régional pour le développement de l'emploi agricole et rural

Créée à l'initiative des paysans pour accompagner la mise en œuvre d'une agriculture paysanne, plus économe, plus autonome et respectueuse de l'environnement. L'ARDEAR NA et ses 8 associations départementales ont pour principales activités la formation des responsables agricoles, le développement de l'agriculture paysanne et l'accompagnement des porteurs de projets.

Les ADEAR accompagnent l'installation de nouveaux paysans par des formations, des accompagnements individuels ou collectifs et la mise en relations avec des tuteurs. Elles ont aussi développé des formations pour accompagner les transmissions de fermes, adapté le diagnostic agriculture paysanne à la transmission et organisent régulièrement des cafés Installation et Transmission.

Pour en savoir plus:

www.jeminstallepaysan.org



Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération régionale de l'agriculture biologique

Visant un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique, Bio NA assure une coordination des actions de développement de l'agriculture biologique, l'animation et l'information de son réseau, et la représentation des agrobiologistes. Bio NA accompagne les producteurs conventionnels dans leur transition vers l'agriculture biologique dans le cadre de projets de conversion ou d'installation en bio, et les producteurs engagés en agriculture biologique dans la consolidation technique, économique, sociale et environnementale de leurs projets. Les groupements locaux proposent de nombreuses formations, outils et rencontres pour l'accompagnement de ces projets.

Bio NA propose également son expertise aux collectivités pour le développement de la production et des filières biologiques sur leurs territoires.



Champs du partage

Créée en 2014, la CIAP Champs du partage anime et développe une dynamique d'espace-test agricole sur le territoire de l'ex-Poitou-Charentes. À travers le test d'activité agricole, ils proposent un cadre innovant qui permet aux porteurs de projet de vérifier la faisabilité et la viabilité de leur projet en démarrant une activité de production en conditions réelles, mais dans un cadre sécurisé. Le test d'activité est un outil qui vient compléter les dispositifs existants d'appui à l'installation et favorise, grâce à un accompagnement individuel et collectif, l'installation progressive et sécurisée des porteurs de projet. L'association accompagne également les collectivités travaillant sur la problématique de l'installation et du développement d'une agriculture de proximité dans la mise en place d'espaces-tests adaptés aux spécificités de leur territoire.



CIVAM Nouvelle-Aquitaine

*Réseau Nouvelle-Aquitaine des Centres d'initiatives
pour valoriser l'agriculture et le milieu rural*

Ce sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, innovent sur les territoires. Ils placent l'homme et son autonomie, l'emploi, l'ancrage territorial et la biodiversité au centre de leurs actions de développement. Par son implantation et la densité de son réseau, le réseau CIVAM NA est un acteur important du développement agricole et rural. Sur le terrain, les CIVAM favorisent la rencontre entre cédants et repreneurs, accompagnent individuellement les cédants mais aussi les repreneurs potentiels. Plus largement, par le développement de systèmes de production économes et autonomes en intrants et en capital, les CIVAM favorisent la transmissibilité des exploitations.



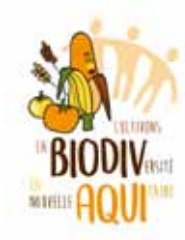
Co-Actions

Co-Actions est une coopérative d'activité et d'emploi implantée en Nouvelle-Aquitaine. Elle permet à des entrepreneurs, en pousse ou plus avancés, de venir tester et entériner leur activité tout en bénéficiant d'une protection sociale sécurisante, d'un réseau de co-entrepreneurs, d'un accompagnement individuel et de formations.

Chaque activité peut ensuite être sécurisée grâce au statut d'entrepreneur salarié (ESA), modèle d'entrepreneuriat permettant de concilier liberté, sécurité et participation à la vie de l'entreprise via un modèle de gouvernance partagée.

Dotée de deux établissements agricoles, elle s'investit avec ferveur dans ce secteur :

- en intégrant et accompagnant des entrepreneurs aux activités variées (maraichage, arboristerie, traction animale, etc.)
- en accompagnant des collectivités dans le développement de projets d'espaces-test agricoles



Cultivons la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

Le réseau Cultivons la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (CBD NA) est un programme régional qui réunit 6 associations œuvrant à l'expérimentation, la sélection et la réappropriation des savoir-faire sur les variétés paysannes.

Le programme est mené de manière participative avec un réseau de plus de 1000 agriculteurs et différents partenariats avec la recherche et les structures de développement agricole nationales. Nos objectifs :

- répondre aux besoins de l'agriculture biologique et durable ;
- se réapproprier le droit de semer sa propre récolte ;
- favoriser l'adaptation des semences aux besoins des agriculteurs, des jardiniers, selon des pratiques biologiques ou durable ;
- renforcer l'autonomie des fermes ;
- préserver le patrimoine génétique domestique ;
- favoriser une offre alimentaire régionale et variée.



Les Compagnons du végétal

L'association charentaise est née en 2015 de la passion d'un groupe d'amis pour les jardins, la nature et la biodiversité, animés par de fortes convictions, le désir d'agir concrètement et une volonté d'essaimer. Les Compagnons du végétal œuvrent pour la divulgation de savoirs tels que les techniques de culture naturelles (en démarche permaculturelle) sur petite et grande surface, des notions de reconnaissance de la faune et la flore sauvage ainsi que les techniques de garde et de diffusion des semences paysannes. Elle vise la croissance de la biodiversité et le développement des écosystèmes. Ils réalisent de nombreuses actions sur le territoire charentais.





Mouvement de l'agriculture bio-dynamique

Le MABD est un organisme de développement de la biodynamie en France, pour les agriculteurs et pour les jardiniers. Il fédère une vingtaine d'associations régionales et francophones, dont celle de Poitou-Charentes, qui rassemble environ 150 adhérents. Comprendre et soigner la ferme ou le jardin comme un organisme vivant est certainement l'idée centrale de l'agriculture biodynamique. Les objectifs de l'association sont de soutenir l'autonomie des producteurs et des jardiniers, d'accompagner l'observation du vivant et la connaissance, de stimuler la mise en pratique de la biodynamie.



Pays'en graine

L'association a pour objet d'accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables, en priorité en agriculture biologique, qui respectent l'Homme et son environnement et sont ancrées dans leur territoire. Pour cela elle coordonne, anime et gère l'espace-test agricole périgourdin : Pays'en graine, constitué d'un réseau de lieux test autonomes et répartis en « archipel » sur le territoire de la Dordogne.

Notre démarche est de permettre aux porteurs de projets agricoles de tester, valider, créer dans un cadre sécurisé sur le modèle des couveuses d'entreprises.



Nouvelle Aquitaine

Terre de liens Nouvelle-Aquitaine

Enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le poids de l'acquisition foncière et développer l'agriculture biologique et paysanne : voici les engagements qui mobilisent les adhérents, épargnants et donateurs de Terre de liens. Leur projet s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne atypique :

- un mouvement associatif pour informer et favoriser l'implication des citoyens dans le débat sur la gestion du foncier et nouer des partenariats avec les décideurs locaux ;
- l'épargne (la Foncière) et les dons du public (fondation reconnue d'utilité publique) permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes à travers les générations. Ces lieux sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité, le respect des sols et le développement local.



Trait Vienne

Association départementale des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait de la Vienne.

Trait Vienne accompagne utilisateurs et éleveurs pour le développement d'une traction animale tournée vers l'avenir. Par l'échange d'expériences et de compétences, les adhérents aident au montage de projets, assurent la formation ou le perfectionnement des utilisateurs, expérimentent du matériel moderne. L'association contribue à la conservation des races de trait, à la valorisation de la production, à l'amélioration de la génétique et à la recherche de débouchés.

Sigles

AB	Agriculture biologique
ABDEA	Association béarnaise pour le développement de l'emploi agricole (ADEAR64)
ADEAR	Association pour le développement de l'emploi agricole et rural
AFIPaR	Association de formation et d'information des paysans et des ruraux
AFOCG	Association de formation collective à la gestion
AGAP	Association girondine pour l'agriculture paysanne
AIF	Aide individuelle à la formation
AITA	Accompagnement à l'installation-transmission en agriculture
ALPAD	Association landaise pour la promotion de l'agriculture durable
AMAP	Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
BLE CIVAM	Biharko Lurraren Elkartea CIVAM
BPREA	Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole
CAPB	Communauté d'agglomération du Pays Basque
CAPE	Contrat d'appui au projet d'entreprise
CAT	Comités d'appui territoriaux
CDFAA	Centre départemental de formation des apprentis agricoles
CFPPA	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CIAP	Coopérative d'installation en agriculture paysanne
CIGALE	Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire
CIVAM	Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
CPP-AB	Certificat de pratique professionnelle en agriculture biologique
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DDT	Direction départementale des territoires
DNJA	Dotation nouveau et jeune agriculteur
EAP	Entreprendre en agriculture paysanne
GIEE	Groupement d'intérêt économique et environnemental
HCF	Hors cadre familial, désigne une personne qui s'installe sans lien de parenté avec les cédants
InPACT	Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale
NIMA	Désigne une personne non issue du milieu agricole
OGM	Organisme génétiquement modifié
PAIT	Point accueil installation-transmission
PAT	Projet alimentaire territorial
PCAE	Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles
PPP	Plan de professionnalisation personnalisé
RDI	Répertoire départ-installation
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SPC	Stage paysan créatif
UCARE	Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi





S'installer et transmettre ensemble!

- Directeurs de la publication: Claude Souriau, Marc Pousin, Dominique Mallet
- Coordination: Virginie Moulia-Pelat, reseau@inpactna.org
- Rédaction: les salariés du réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine
- Crédits photos: réseau InPACT, © Béa Uhart (p 2, p 29), © Valérie Teppe (p 11), © Cédric Vlemmings (p 16), © Nanostock/iStockPhoto (p 33), © Jean-Raphaël Guillaumin (p 34), © Paul Houguenague/CIAP Champs du partage (p 41), © Terre de liens Limousin/Nicolas Gardelein (p 45), © Terre de liens Nouvelle-Aquitaine/Christophe Bayle (p 47), © Clément Blaisot (p 51), © SimonSkafar/iStockPhoto (p 91).
- Infographies: © Sémaphore Communication/Oxalys SCOP (p 5), © InPACT79 (p 7), © CIAP Champs du Partage (p 39), © Mathilde Chazot/Terre de liens (p 44), © InPACT National (p 78).
- Graphisme imaginé et réalisé avec plaisir par Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr, membre associé de Coopaname.
- Typographies: David (A is for fonts), Proto Slab Condensed et Antique Gothic (Production Type).
- Impression: Imprimerie Valantin, L'Isle-d'Espagnac (16)
- Date de publication: 2025

Remerciements à l'ensemble des salariés et administrateurs du réseau InPACT pour leurs contributions, à tous les porteurs de projet et paysans qui ont accepté de témoigner.

Avec le concours financier de:



En gage

J'ai semé les tomates :

Coeur de bœuf, Ronde du jardinier, Green zebra, Noire de Crimée

et puis bon tout de même pour la production,
la Roma en quantité.

Le jardin cette année va être diminué de moitié,
comme l'équipe dédiée à la ferme.

Humain qu'est-ce qui fait que vous vous éloignez du terrain ?
C'est la souillure, la gageur, la peur de s'embourber
dans un quotidien lent, prenant, qui enferme
les parents de vos parents ?

Qui sera là demain pour

repiquer
observer
aérer
arroser
planter
pailler
tuteurer
égourmander
protéger
admirer
célébrer
récolter

les tomates

Roma
Green Zebra
Noire de Crimée
Ronde

du jardinier ?

ACCEA +

05 49 94 49 00
contact@accea-plus.fr
www.accea-plus.fr

AFIPAR

05 49 29 15 96
bonjour@afipar.org
www.afipar.org

Alterfixe Lot-et-Garonne

lot-et-garonne@alterfixe.fr
www.alterfixe.fr/lot-et-garonne

ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

07 57 49 40 31
ardear.na@gmail.com
www.agriculturepaysanne.org

Bio Nouvelle-Aquitaine

05 56 81 37 70
www.bionouvelleaquitaine.com

Champs du partage

06 41 26 70 79
champsdupartagepc@gmail.com
www.champsdupartage.com

CIVAM Nouvelle-Aquitaine

06 08 08 21 71
nouvelle-aquitaine@civam.org
www.civam.org

Co-Actions

05 56 65 49 56
cmarsan@co-actions.coop

Cultivons la biodiversité en Nouvelle Aquitaine

05 53 35 88 18
biodiversite@agrobioperigord.fr

Terre de liens Nouvelle-Aquitaine

06 52 96 59 95
na@terredeliens.org
www.terredeliens.org

Trait Vienne

05 49 59 33 58
guyot.ca@wanadoo.fr
www.traitviennne.jimdo.com

Les Compagnons du végétal

06 51 31 64 40
contact@lescompagnonsduvegetal.fr
www.lescompagnonsduvegetal.fr

Pays'en graine

06 74 85 35 67
paysengraine@gmail.com

MABD PC

06 59 56 70 64
biodynamiepoitoucharentes@gmail.com



Nouvelle-Aquitaine

Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale

InPACT Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle

2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
06 37 62 29 36

reseau@inpactna.org

www.inpactna.org

 Inpact Nouvelle-Aquitaine

